

# 08 Comptes annuels

176	Comptes annuels
176	Introduction Comptes annuels
180	Comptes du groupe
180	Compte de résultat
181	Bilan
182	Tableau de financement
182	Tableau des capitaux propres
183	Principes régissant l'établissement des comptes
187	Annexe
199	Liste des participations
201	Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés
203	Comptes annuels maison mère
203	Compte de résultat
204	Bilan
205	Tableau de financement
205	Tableau des capitaux propres
206	Principes régissant l'établissement des comptes
209	Annexe
223	Rapport de l'organe de révision sur les comptes

# Comptes annuels

## Introduction à la partie financière

Les chiffres-clés ci-après se rapportent aux comptes annuels du groupe SSR.

### Indicateurs

mio. CHF	2023	2024	Evolution
<b>Compte de résultat</b>			
Produits d'exploitation	1 543,3	1 561,0	17,7
Charges d'exploitation	-1 504,5	-1 543,3	-38,8
Résultat d'exploitation	38,8	17,7	-21,1
Résultat financier	-1,5	-2,3	-0,8
Impôts	-0,1	-0,1	-
Résultat d'entreprise	37,2	15,3	-21,9
<b>Bilan</b>			
Liquidités	126,8	123,8	-3,0
Actifs immobilisés	774,8	765,0	-9,8
Fonds propres	515,8	531,1	15,3
Total du bilan	1 128,1	1 102,8	-25,3
<b>Tableau de financement</b>			
Investissements	96,1	99,4	3,3
Free cashflow	-23,5	-3,0	20,5

## Commentaire du compte de résultat

### La SSR boucle l'exercice 2024 sur un résultat à l'équilibre

La SSR boucle l'exercice 2024 sur un résultat annuel de 15,3 millions de francs. Ce résultat positif s'explique par trois facteurs: des recettes publicitaires supérieures à la moyenne – et contrairement à la tendance à long terme – en raison des grands événements sportifs de l'année, des mesures de réduction des coûts et enfin la compensation du renchérissement sur la redevance média accordée pour la dernière fois dans son intégralité. L'utilisation des contenus SSR demeure très élevée et migre toujours plus vers les canaux numériques. La SSR continue de faire face à des défis d'envergure, raison pour laquelle elle a lancé un processus national de transformation.

L'exercice 2024 a notamment été marqué par deux grands événements sportifs: les Jeux olympiques d'été à Paris et le Championnat d'Europe de football en Allemagne. Avec son offre TV diversifiée consacrée aux Jeux olympiques, la SSR a touché quatre millions de personnes dans toute la Suisse. Elle a également enregistré quelque 30 millions de visites et 17 millions de lancements de livestreams. Sur le plan politique, l'élection présidentielle américaine, très médiatisée, et les conflits persistants en Ukraine et au Proche-Orient ont occupé le haut du tableau des audiences. Côté culture, c'est la victoire de la Suisse au Concours Eurovision de la chanson à Malmö, qui a rencontré un large écho auprès du public. L'édition 2025 de cet événement au rayonnement international se tiendra ainsi à Bâle.

### **Une utilisation de plus en plus numérique**

L'utilisation des contenus SSR reste toujours très élevée: en Suisse, 83 % de la population (15 ans et +) utilisent au moins une fois par semaine l'une de ses offres à la radio, à la télévision, sur le web ou via des applications et plateformes de médias sociaux. On observe une nette croissance de l'utilisation numérique, en particulier auprès du public jeune: au cours de l'an passé, la part des 15-34 ans indiquant utiliser uniquement les canaux numériques de la SSR est passée de 12 à plus de 22 %. Tous groupes d'âges confondus, cette part a doublé, passant de 6 à 12 %. Plus de 60 % de la population utilise au moins en partie les contenus de la SSR via les canaux numériques.

### Un résultat annuel à l'équilibre

Avec un produit d'exploitation de 1,56 milliard de francs, la SSR enregistre un résultat à l'équilibre de 15,3 millions de francs – soit 1 % du produit d'exploitation. Ce dernier a augmenté de 17,8 millions de francs par rapport à 2023. Ce résultat s'explique essentiellement par la compensation du renchérissement – accordée pour la dernière fois dans son intégralité – sur la redevance média pour quelque 70 millions de francs. Par rapport à 2023, les charges d'exploitation ont augmenté de 38,8 millions de francs. Cette hausse s'explique principalement par une correction de valeur exceptionnelle de la réserve de cotisations employeur qui a été dissoute en 2023 pour un montant de 35 millions de francs. Sans ce facteur, les charges d'exploitation SSR auraient augmenté de 3,8 millions de francs soit 0,25 %.

### Stabilité des recettes commerciales et autres recettes d'exploitation

S'établissant à 207,8 millions de francs, le produit commercial est en recul de 1,8 million de francs. Grâce aux événements sportifs, les recettes issues de la publicité et du sponsoring sont restées pratiquement stables. C'est le cas également des autres recettes d'exploitation, qui comprennent la contribution de la Confédération pour le mandat pour l'étranger, les revenus locatifs des immeubles et les recettes provenant de productions de tiers. La tendance observée depuis plusieurs années pour les recettes commerciales est toutefois au net repli.

### Des charges plus élevées pour la cybersécurité et la protection des données

Les charges de personnel représentent plus de la moitié des charges totales de la SSR et ont atteint 55,3 %. Par rapport à 2023, elles progressent de 58,7 millions de francs. Raison principale: la dissolution citée plus haut de la correction de valeur de la réserve de cotisations employeur pour 35 millions de francs. Les 23,7 millions restants sont imputables aux mesures salariales, à des effectifs en légère hausse en moyenne annuelle – notamment pour la cybersécurité et la protection des données – et aux coûts de restructuration. La baisse de 24,4 millions de francs des charges de programme et de production est principalement due à la dissolution d'une provision pour la diffusion FM.

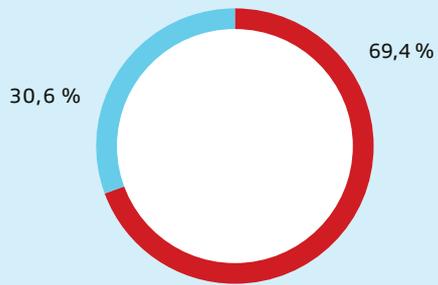
### Investissements, amortissements et projets immobiliers

Les investissements dans les immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à 99,4 millions de francs; ils progressent de 3 millions par rapport à 2023. De l'ordre de 73,5 millions de francs, les amortissements dépassent de 4,3 millions ceux de l'exercice précédent. Enfin, le projet du nouveau site RTS sur le campus de l'EPFL à Lausanne-Ecublens, destiné à remplacer les anciennes surfaces administratives et opérationnelles de Lausanne notamment, et le projet de cession du site de Lugano-Besso pour une concentration à Comano, avancent conformément aux plans.

### Perspectives

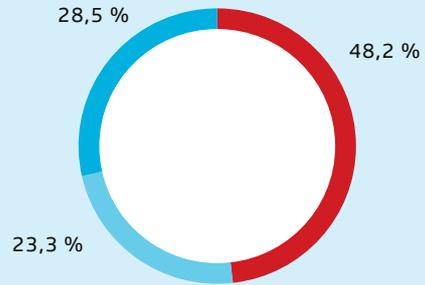
La compensation du renchérissement diminuera de 35 millions de francs en 2025. Couplé au recul attendu des recettes commerciales, ce facteur contraint la SSR à réaliser d'importantes économies pour inscrire un résultat à l'équilibre. Les années à venir s'annoncent encore plus difficiles: du fait du marché publicitaire qui continue de s'éroder et de l'abaissement du montant de la redevance média à partir de 2027 décidé par le Conseil fédéral au niveau de l'ordonnance – alors même que le niveau des coûts augmente – la SSR devra déployer chaque année des efforts supplémentaires d'économie. D'ici 2029, année du second abaissement du montant de la redevance média, le budget aura été réduit de 270 millions de francs, ou 17 %, par rapport à 2024. Du fait de la situation financière ainsi que de l'évolution des usages médiatiques du public et du marché, la SSR doit se réinventer. Elle a ainsi lancé à l'automne 2024 un processus national de transformation intitulé «Enavant SRG SSR».

### Fortune 2024



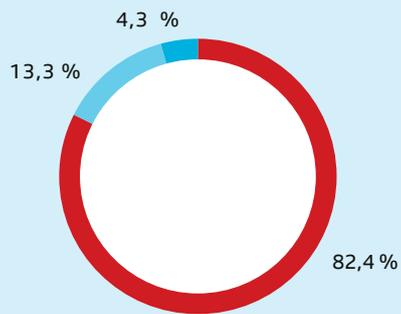
- Actifs immobilisés (2023: 68,7 %)
- Actifs circulants (2023: 31,3 %)

### Structure des capitaux 2024



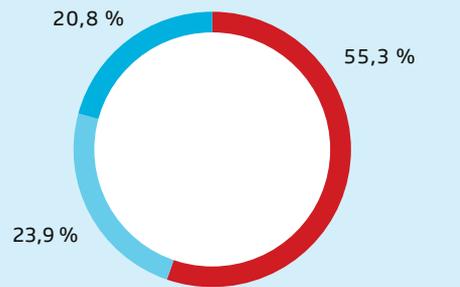
- Fonds propres (2023: 45,7 %)
- Capitaux étrangers à long terme (2023: 35,5 %)
- Capitaux étrangers à court terme (2023: 18,8 %)

### Produits d'exploitation 2024



- Recettes issues de la redevance média (2023: 82,0 %)
- Recettes commerciales (2023: 13,6 %)
- Autres recettes (2023: 4,4 %)

### Charges d'exploitation 2024



- Charges de personnel (2023: 52,8 %)
- Charges programme et production (2023: 26,1 %)
- Autres charges d'exploitation et amortiss. (2023: 21,1 %)

**Compte de résultat et bilan en comparaison pluriannuelle**

mio. CHF	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes issues de la redevance média	1 183,1	1 222,9	1 230,9	1 265,9	1 286,2
Recettes commerciales	214,6	237,2	240,7	209,6	207,8
Autres recettes	56,9	108,4	77,2	67,8	67,0
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 454,6</b>	<b>1 568,5</b>	<b>1 548,8</b>	<b>1 543,3</b>	<b>1 561,0</b>
Charges de personnel	796,0	782,8	810,0	794,1	852,9
Charges programme et production	388,5	435,0	402,2	393,3	368,8
Charges administratives et publicitaires générales	79,3	91,4	104,8	105,6	103,6
Amortissements et corrections de valeur	79,5	73,9	69,0	69,2	73,5
Autres charges d'exploitation	117,7	131,9	128,9	142,3	144,5
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 461,0</b>	<b>1 515,0</b>	<b>1 514,9</b>	<b>1 504,5</b>	<b>1 543,3</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-6,4</b>	<b>53,5</b>	<b>33,9</b>	<b>38,8</b>	<b>17,7</b>
Résultat financier	-6,4	-3,7	-6,8	-1,5	-2,3
Impôts	-0,1	-1,1	0,5	-0,1	-0,1
<b>Résultat d'entreprise</b>	<b>-12,9</b>	<b>48,7</b>	<b>27,6</b>	<b>37,2</b>	<b>15,3</b>
<b>Résultat d'entreprise en % du produit d'exploitation</b>	<b>-0,9</b>	<b>3,1</b>	<b>1,8</b>	<b>2,4</b>	<b>1,0</b>

Les comptes annuels 2024 affichent un bénéfice d'entreprise de 15,3 millions de francs.

	2020	2021	2022	2023	2024
Actifs circulants	320,1	400,4	440,1	353,3	337,8
Actifs immobilisés	712,6	712,0	718,5	774,8	765,0
<b>Actifs</b>	<b>1 032,7</b>	<b>1 112,4</b>	<b>1 158,6</b>	<b>1 128,1</b>	<b>1 102,8</b>
Capitaux étrangers à court terme	194,1	191,3	484,1	211,5	314,3
Capitaux étrangers à long terme	436,3	470,1	195,9	400,8	257,4
Fonds propres	402,3	451,0	478,6	515,8	531,1
<b>Passifs</b>	<b>1 032,7</b>	<b>1 112,4</b>	<b>1 158,6</b>	<b>1 128,1</b>	<b>1 102,8</b>

Le total du bilan diminue de 25,3 millions pour s'établir à 1 102,8 millions de francs.

# Comptes du groupe

## Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2023	2024	Evolution
Recettes issues de la redevance média	G1	1 265 877	1 286 194	20 317
Recettes commerciales	G2	209 648	207 845	-1 803
Autres recettes	G3	67 734	66 999	-735
<b>Produit d'exploitation</b>		<b>1 543 259</b>	<b>1 561 038</b>	<b>17 779</b>
Charges de personnel	G4	794 127	852 851	58 724
Charges programme et production	G5	393 260	368 813	-24 447
Charges administratives et publicitaires générales	G6	105 621	103 618	-2 003
Amortissements et corrections de valeur	G7	69 206	73 486	4 280
Autres charges d'exploitation	G8	142 322	144 535	2 213
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>1 504 536</b>	<b>1 543 303</b>	<b>38 767</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>38 723</b>	<b>17 735</b>	<b>-20 988</b>
Résultat financier	G9	-1 498	-2 314	-816
Impôts	G10	-82	-59	23
Part des sociétés associées au résultat	G17	14	-28	-42
<b>Résultat du groupe</b>		<b>37 157</b>	<b>15 334</b>	<b>-21 823</b>

G = Explications dans l'annexe aux comptes du groupe

**Bilan**

CHF 1000	Annexe	2023	2024	Evolution
Liquidités	G11	126 762	123 785	-2 977
Créances résultant de livraisons et de prestations	G12	47 409	33 887	-13 522
Autres créances à court terme	G13	19 946	21 339	1 393
Stock de programmes et marchandises	G14	132 017	124 771	-7 246
Comptes de régularisation actifs	G15	27 179	34 045	6 866
<b>Actifs circulants</b>		<b>353 313</b>	<b>337 827</b>	<b>-15 486</b>
Immobilisations corporelles	G16	734 990	757 461	22 471
Sociétés associées	G17	790	762	-28
Immobilisations financières	G18	36 395	1 410	-34 985
Immobilisations incorporelles	G19	2 623	5 356	2 733
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>774 798</b>	<b>764 989</b>	<b>-9 809</b>
<b>Actifs</b>		<b>1 128 111</b>	<b>1 102 816</b>	<b>-25 295</b>
Dettes financières à court terme	G24	-	100 000	100 000
Engagements résultant de livraisons et de prestations	G20	71 249	59 587	-11 662
Autres dettes à court terme	G21	33 510	33 534	24
Provisions à court terme	G22	51 197	74 962	23 765
Comptes de régularisation passifs	G23	55 605	46 193	-9 412
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>211 561</b>	<b>314 276</b>	<b>102 715</b>
Dettes financières à long terme	G24	300 000	200 000	-100 000
Provisions à long terme	G25	100 767	57 423	-43 344
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>400 767</b>	<b>257 423</b>	<b>-143 344</b>
<b>Capitaux étrangers</b>		<b>612 328</b>	<b>571 699</b>	<b>-40 629</b>
Capital social		480 000	480 000	-
Bénéfices et pertes cumulés		-1 374	35 783	37 157
Résultat du groupe		37 157	15 334	-21 823
<b>Capitaux propres</b>		<b>515 783</b>	<b>531 117</b>	<b>15 334</b>
<b>Passifs</b>		<b>1 128 111</b>	<b>1 102 816</b>	<b>-25 295</b>

G = Explications dans l'annexe aux comptes du groupe

**Tableau de flux de trésorerie**

CHF 1000	Annexe	2023	2024	Evolution
Résultat du groupe		37 157	15 334	-21 823
Part des sociétés associées au résultat		-14	28	42
Amortissements	G7	69 206	73 486	4 280
Correction de valeur provisions de l'employeur	G4	-35 000	-	35 000
Utilisation provisions de l'employeur	G18	-	35 000	35 000
Variation provisions sans incidence sur le fonds	G22/G25	6 162	-19 579	-25 741
Autres charges sans incidence sur le fonds		312	656	344
Bénéfice résultant de la vente d'immobilisations corporelles		-181	-61	120
Variation créances résultant de livraisons et de prestations	G12	14 546	13 522	-1 024
Variation stock de programmes et marchandises	G14	-8 286	7 246	15 532
Variation autres créances et comptes de régularisation actifs	G13/G15	7 301	-8 259	-15 560
Variation engagements résultant de livraisons et de prestations	G20	-11 809	-11 662	147
Variation autres dettes et comptes de régularisation passifs	G21/G23	-11 969	-9 388	2 581
<b>Flux de fonds liés à l'exploitation</b>		<b>67 425</b>	<b>96 323</b>	<b>28 898</b>
Achat d'immobilisations corporelles	G16	-95 359	-97 856	-2 497
Subventions liées à des actifs	G16	0	46	46
Vente d'immobilisations corporelles	G16	240	80	-160
Remboursement de prêt	G18	5 000	-	-5 000
Achat d'immobilisations incorporelles	G19	-772	-1 570	-798
<b>Flux de fonds liés aux opérations d'investissement</b>		<b>-90 891</b>	<b>-99 300</b>	<b>-8 409</b>
<b>Free cashflow</b>		<b>-23 466</b>	<b>-2 977</b>	<b>20 489</b>
Souscription de prêts contre reconnaissance de dette	G24	200 000	-	-200 000
Remboursement de prêts contre reconnaissance de dette	G24	-250 000	-	250 000
<b>Flux de fonds liés aux opérations de financement</b>		<b>-50 000</b>	<b>-</b>	<b>50 000</b>
<b>Variation des fonds</b>		<b>-73 466</b>	<b>-2 977</b>	<b>70 489</b>
Liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier	G11	200 228	126 762	-73 466
Liquidités au 31 décembre	G11	126 762	123 785	-2 977
<b>Variation des fonds</b>		<b>-73 466</b>	<b>-2 977</b>	<b>70 489</b>

G = Explications dans l'annexe aux comptes du groupe

**Tableau des capitaux propres**

CHF 1000	Capital social	Bénéfices et pertes cumulés	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>480 000</b>	<b>-1 374</b>	<b>478 626</b>
Résultat du groupe	-	37 157	37 157
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>	<b>480 000</b>	<b>35 783</b>	<b>515 783</b>
Résultat du groupe	-	15 334	15 334
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>	<b>480 000</b>	<b>51 117</b>	<b>531 117</b>

## Principes régissant l'établissement des comptes

### Généralités

Les comptes annuels du groupe de la Société suisse de radiodiffusion et télévision sise à Berne (ci-après SSR) sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels fournissent une image fidèle et sincère (true and fair view) du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

La nouvelle norme RPC 28 Subventions publiques (entrée en vigueur en 2024) et la norme révisée RPC 30 Comptes consolidés ont été appliquées pour la première fois durant l'exercice 2024. Dans le cadre de l'application de la norme RPC 28, des déclarations supplémentaires ont été publiées en annexe et des informations supplémentaires ajoutées dans le tableau de flux de trésorerie. Les données de l'exercice précédent figurant dans le tableau de flux de trésorerie ont été complétées en conséquence. La révision de la norme RPC 30 n'a eu aucune incidence sur les comptes du groupe.

### Conversion des monnaies étrangères

La comptabilité des comptes annuels est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur les résultats.

### Institutions de prévoyance

Les répercussions économiques réelles des engagements de prévoyance sont présentées conformément à la Swiss GAAP RPC 16, sur la base des comptes annuels de la Caisse de pension SSR (CPS) établis selon la Swiss GAAP RPC 26. Des informations détaillées pour l'année 2024 sont fournies dans l'annexe aux comptes du groupe (G 28).

## Principes d'activation et d'évaluation

Le principe appliqué aux comptes annuels du groupe est celui de l'évaluation des éléments de fortune au prix d'acquisition ou de production. Les actifs et les passifs sont soumis au principe de l'évaluation individuelle. Lorsque ce principe n'est pas applicable ou adapté, l'évaluation repose sur des groupes homogènes. A chaque clôture de bilan, la valeur des actifs est réexaminée. En cas de diminution, la valeur comptable est abaissée à la valeur réalisable et la dépréciation d'actif est imputée au résultat périodique. Si, ultérieurement, les raisons de cette détérioration de la valeur disparaissent (partiellement), on effectue une réévaluation par le compte de résultat.

### Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les comptes postaux et les avoirs bancaires, de même que les fonds assimilés à des liquidités comme les dépôts à terme, les fonds à vue et les dépôts dont la durée résiduelle ne dépasse pas 90 jours. Leur évaluation se fait à la valeur nominale.

### Papiers-valeurs et autres placements à court terme

Cette catégorie englobe les titres négociés sur le marché et facilement réalisables qui servent de réserves de liquidités dans le cadre de la politique financière. Ils sont évalués au cours de la bourse en vigueur à la date de clôture du bilan. Les dépôts à terme d'une durée résiduelle supérieure à 90 jours sont eux aussi portés au bilan sous cette catégorie et évalués à la valeur nominale.

### Créances

Les créances comprennent toutes les prétentions à l'égard de tiers qui n'ont pas encore été satisfaites. Elles sont évaluées à la valeur nominale, après déduction des dépréciations nécessaires. Après déduction des dépréciations pour chaque valeur nominale, le total restant est soumis à une dépréciation globale de 2 % (valeur empirique) afin de couvrir le risque général d'insolvabilité et de taux d'intérêt.

### Stocks

Les stocks sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou de production, mais au maximum à la valeur nette réalisable. Ils englobent essentiellement les stocks de programmes télévisés et pour le web (productions internes et externes, y compris les droits cinématographiques) et les marchandises. Les coûts d'acquisition ou de production de l'intégralité des stocks de programmes sont activés puis entièrement amortis après la première diffusion. Les droits de rediffusion ne sont pas activés. La valeur des stocks de programmes activés est réexaminée en permanence. Les stocks de programmes qui ne sont plus diffusables sont imputés dans leur totalité au compte de résultat. En vertu du principe d'importance relative, les droits de diffusion et les préproductions de programmes radio ne sont pas activés. Sont également comptabilisées à ce poste, outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les avances versées aux fournisseurs.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations nécessaires. Les immobilisations en cours de construction comprennent les coûts de projet activables cumulés. Les charges non activables et les charges d'intérêts sont imputées au compte de résultat en fonction de la période correspondante et de leur type. Les biens d'équipement d'une valeur inférieure à **10 000** francs ne sont pas activés mais imputés directement au compte de résultat au moment de leur acquisition. Outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les immobilisations corporelles comprennent les avances versées aux fournisseurs pour des immobilisations corporelles. Les amortissements sont effectués sur la base de la valeur d'acquisition ou de production, linéairement sur la période d'utilisation estimée. Le premier amortissement intervient à la mise en service, à l'achèvement des travaux ou au moment du transfert de propriété, au prorata temporis.

Les durées d'utilisation sont les suivantes:

- Bâtiments de 10 à 50 ans
- Moyens de production et informatique de 5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles de 5 à 10 ans

La valeur des terrains n'est corrigée qu'exceptionnellement.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations cumulés. Seules les valeurs associées à une utilité mesurable s'étalant sur plusieurs années sont activées. Les immobilisations incorporelles générées par la SSR ne figurent qu'à titre exceptionnel dans les actifs. Les amortissements sont effectués linéairement sur la période d'utilisation estimée, qui s'étend d'ordinaire de 3 à 5 ans.

Les droits en ligne acquis sont activés comme des immobilisations incorporelles s'ils présentent une période d'utilisation de plus de 24 mois. Les droits avec des périodes d'utilisation plus courtes sont traités comme des stocks de programmes.

**Immobilisations financières**

Les immobilisations financières à long terme comprennent les titres sans caractère de participation, acquis à des fins de placement à longue échéance, ainsi que les prêts et les participations. Les titres et les prêts sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou à la valeur nominale, déduction faite des éventuelles dépréciations nécessaires pour couvrir des pertes de valeur durables ou le risque d'insolvabilité. Les participations sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuelles dépréciations liées à des pertes de valeur durables.

**Instruments financiers dérivés**

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

**Engagements**

Les engagements en cours sont comptabilisés à la valeur nominale. D'éventuels engagements rémunérés à court terme sont présentés séparément.

**Comptes de régularisation**

Les comptes de régularisation actifs et passifs servent à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

**Provisions**

Les provisions sont des engagements probables, fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables. Ces engagements constituent des passifs exigibles. Les provisions ne couvrent pas les corrections de valeur d'actifs. Par ailleurs, l'événement doit avoir eu lieu avant la date de clôture du bilan. Les provisions de restructuration ne peuvent être constituées qu'après présentation d'un plan de restructuration détaillé, déjà mis en œuvre ou annoncé. Les avoirs en temps à long terme du personnel sont portés au passif sous les provisions pour le personnel. Les autres provisions couvrent les litiges juridiques et les autres risques. Les impôts différés sont comptabilisés sur la base de l'application de valeurs déterminées selon la méthode de la juste valeur (true and fair) par comparaison avec les valeurs applicables en droit fiscal. Pour l'ensemble des provisions, on distingue les engagements à court terme et les engagements à long terme. Sont considérées comme provisions à court terme toutes les positions dont l'échéance probable se situe dans les douze prochains mois. Dès lors que l'échéance probable dépasse les douze mois, l'engagement entre dans la catégorie des provisions à long terme. Les positions sont actualisées lorsque le facteur temps joue un rôle essentiel. Le taux d'escompte est examiné tous les ans et ajusté si nécessaire. Si le facteur temps joue un rôle essentiel, les positions sont actualisées. Le taux d'escompte est examiné tous les ans et ajusté si nécessaire. Au cours de l'exercice écoulé, ce taux s'élève à 1,6 %.

**Produits**

Les recettes issues de la redevance média sont plafonnées. La quote-part annuelle dévolue à la SSR est octroyée par l'OFCOM à raison de 12 tranches mensuelles égales et passée au compte de résultat. Une éventuelle compensation du renchérissement est versée une fois par an, en se basant sur le renchérissement de l'exercice précédent. La publicité est commercialisée par Admeira SA. Ces produits sont coordonnés et comptabilisés dans le compte de résultat pour la période concernée (après leur diffusion). Le montant des recettes publicitaires est toujours présenté en net. En d'autres termes, les rabais pratiqués ou convenus au moment de la signature du contrat, la commission de vente ainsi que les taxes et redevances sont directement déduits du produit publicitaire brut. Depuis avril 2020, la SSR commercialise elle-même le sponsoring. Tout comme les recettes publicitaires, les recettes de sponsoring sont comptabilisées dans le résultat de la période correspondant à leur diffusion.

**Engagements conditionnels et créances éventuelles**

Les engagements conditionnels et créances éventuelles mentionnés en annexe sont également enregistrés à leur valeur nominale.

**Subventions publiques**

Les subventions publiques liées au résultat sont publiées dans la note G 3. Il s'agit avant tout de subventions fédérales pour le mandat SSR destiné à l'étranger. Les subventions publiques liées au patrimoine sont présentées en brut dans le tableau des flux de trésorerie, sous la rubrique «Flux de fonds liés aux opérations d'investissement». Pour ses sites de Zurich et Genève, la SSR dispose en outre de deux droits de superficie gratuits (voir G 3).

## Principes de consolidation

### Généralités

La clôture des comptes du groupe repose sur la clôture des comptes des sociétés du groupe au 31 décembre, opérée selon les mêmes principes.

### Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation englobe les principales sociétés dans lesquelles la SSR détient une participation au capital directe ou indirecte et dans lesquelles elle exerce un contrôle grâce aux droits de vote attachés à sa participation. Il regroupe les entreprises suivantes:

### Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

Maison mère (holding), sous la forme juridique d'une association

Sociétés du groupe	2023	2024
<b>SWISS TXT SA, Bienne</b> Capital actions CHF 1,0 mio. Centre de compétence pour les services infrastructure, numérique, distribution et accès	100 %	100 %
<b>Telvetia SA, en liquidation, Berne</b> Capital actions CHF 1,0 mio. Participations dans le domaine de la radiodiffusion	100 %	100 %

Swiss Radioplayer GmbH (participation à 25 %) et Radio Events GmbH (participation à 50 %), au capital initial de 20 000 francs chacune, ne sont pas consolidées en vertu du principe d'importance relative; elles figurent parmi les autres participations. La liste complète des sociétés associées et des autres participations figure dans l'annexe aux comptes du groupe (G35).

### Méthode de consolidation et goodwill

Les participations inférieures à 20 % des droits de vote et celles de moindre importance sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuels ajustements liés à des pertes de valeur durables. La valeur des participations entre 20 % et 50 % est évaluée selon la méthode de la mise en équivalence (part des capitaux propres) et portée au bilan. Les participations supérieures à 50 % sont intégralement consolidées. La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition. Les capitaux propres de la société consolidée sont inscrits dans les comptes annuels de la maison mère (holding) à la valeur comptable de la participation au moment de l'acquisition ou de la fondation.

Les actifs et les passifs des sociétés du groupe sont évalués selon des critères homogènes au moment de la première consolidation. Suite à cette réévaluation, l'éventuelle différence entre le prix d'achat ou la valeur comptable de la participation (valeur d'acquisition) et les capitaux propres d'une société acquise est compensée directement au titre de goodwill avec les capitaux propres au moment de l'acquisition. Lors de la vente de sociétés, le goodwill imputé sur les capitaux propres est recyclé. Conformément à la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les produits des sociétés consolidées sont repris dans leur intégralité, tandis que les parts des actionnaires minoritaires au capital propre et au bénéfice sont présentées séparément.

### Monnaies étrangères

La comptabilité de la maison mère et des diverses sociétés du groupe est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur les résultats. Les différences de cours résultant de la réévaluation des parts des sociétés étrangères associées sont comptabilisées dans les capitaux propres.

### Consolidation des dettes, chiffre d'affaires interne et bénéfices intermédiaires

Les charges et les produits réalisés entre les sociétés consolidées ainsi que leurs dettes et créances réciproques sont éliminés. Les bénéfices intermédiaires sur stocks sont éliminés dans les comptes consolidés, avec un effet sur le résultat.

### Impôts

Les provisions pour impôts différés sont constituées au bilan des participations consolidées en raison des écarts temporels entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales. Sur ces montants, les impôts sont provisionnés au taux effectif attendu, soit 22 % en moyenne.

## Annexe avec explications

### G1 Recettes issues de la redevance média

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Recettes issues de la redevance média	1 265 877	1 286 194	20 317
<b>Total</b>	<b>1 265 877</b>	<b>1 286 194</b>	<b>20 317</b>

Les **recettes issues de la redevance média** progressent de 20,3 millions de francs (2023: +34,9 millions) en raison de la compensation du renchérissement sur cette redevance, qui se base sur le renchérissement de l'exercice précédent.

### G2 Recettes commerciales

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Publicité	140 319	141 945	1 626
Sponsoring	31 542	29 106	-2 436
Programme	37 787	36 794	-993
<b>Total</b>	<b>209 648</b>	<b>207 845</b>	<b>-1 803</b>

Les **recettes commerciales** reculent de 1,8 million de francs (2023: -31,1 millions). Grâce aux grands événements sportifs qui ont lieu tous les deux ans (Jeux olympiques d'été 2024 à Paris, Championnat d'Europe de football en Allemagne), des recettes publicitaires supplémentaires ont pu être engrangées qui compensent le recul structurel de l'année 2024. Les **recettes publicitaires** progressent ainsi de 1,6 million de francs (2023: -23,5 millions). Les **recettes de sponsoring** se contractent quant à elles de 2,4 millions de francs supplémentaires (2023: -5,1 millions) en raison du recul des opérations en contrepartie et dans le domaine du sponsoring de production. Durant l'année sous revue, les **recettes de programme** ont diminué de 1,0 million de francs (2023: -2,5 millions) – une diminution essentiellement imputable à des recettes call media moindres (-1,8 million), quand bien même les recettes de licence progressent (+0,9 million). Les droits de rediffusion et les recettes de licence (21,3 millions) ainsi que les opérations de compensation (10,1 millions) constituent la majeure partie des recettes de programme.

### G3 Autres recettes

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Contributions	21 755	21 342	-413
Prestations de services	28 718	27 175	-1 543
Autres produits d'exploitation	17 261	18 482	1 221
<b>Total</b>	<b>67 734</b>	<b>66 999</b>	<b>-735</b>

Les **subventions** publiques reculent de 0,4 million de francs (2023: -0,8 million). Pour ses sites de Genève (12 675 m<sup>2</sup>; échéance du contrat de superficie en 2044) et Zurich (31 338 m<sup>2</sup>; échéance du contrat de superficie en 2041), la SSR dispose de droits de superficie gratuits. La valeur de ces droits est estimée à 3,5 millions de francs l'an. Le **produit des prestations de services** recule de 1,5 million de francs (2023: -5,8 millions), principalement en raison de la diminution des mandats de production de tiers. Les **autres produits d'exploitation** augmentent de 1,2 million de francs (2023: -2,8 millions), sous l'effet particulier de recettes supplémentaires dans le domaine de la location (+0,4 million) et des ventes de cartes Sat Access (+0,4 million).

## G4 Charges de personnel

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Salaires	646 112	656 899	10 787
Indemnités	22 045	21 713	-332
Prestations sociales	137 301	141 220	3 919
Autres charges de personnel	-11 331	33 019	44 350
<b>Total</b>	<b>794 127</b>	<b>852 851</b>	<b>58 724</b>

Par rapport à l'exercice précédent, les **salaires** ont augmenté de 10,8 millions de francs (2023: +34,6 millions). Ces coûts supplémentaires découlent de mesures salariales et d'une légère augmentation des effectifs. La réduction des avoirs en temps a cependant un effet réducteur sur les coûts. Les **autres charges de personnel** ont augmenté de 44,4 millions de francs (2023: -58,3 millions). La correction de 35,0 millions de francs sur les réserves de cotisations de l'employeur, dissoute l'année précédente, entraîne une augmentation par rapport à cette même année. Les coûts de restructuration sont supérieurs de 9,3 millions de francs à ceux de l'année précédente.

## G5 Charges programme et production

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Indemnités artistes et auteur.es	19 088	17 686	-1 402
Droits d'auteur.e	95 704	112 429	16 725
Productions de tiers et commandes	223 521	223 121	-400
Charges de liaisons et de lignes	54 660	8 046	-46 614
Charges diverses programme et production	4 025	4 215	190
Variation des stocks de programmes	-3 738	3 316	7 054
<b>Total</b>	<b>393 260</b>	<b>368 813</b>	<b>-24 447</b>

Ce sont surtout les grands événements sportifs de l'exercice sous revue qui entraînent une augmentation des coûts des **droits d'auteur.e** de 16,7 millions de francs (2023: -15,2 millions). Les **productions de tiers et commandes** se contractent de 0,4 million (2023: +6,3 millions). Ces coûts incluent les dépenses nettes de la SSR pour l'Eurovision Song Contest (ESC) 2025 (contrat déficitaire). Le recul de 46,6 millions de francs des **charges de liaison et de lignes** (2023: +5,6 millions) est principalement dû à la dissolution de la provision constituée l'année précédente pour la poursuite de la diffusion FM.

## G6 Charges administratives et publicitaires générales

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Charges administratives	30 686	31 331	645
Publicité	30 284	28 022	-2 262
Communication, logistique et frais	44 651	44 265	-386
<b>Total</b>	<b>105 621</b>	<b>103 618</b>	<b>-2 003</b>

Les **charges administratives** sont en progression de 0,6 million de francs (2023: -0,7 million). La majeure partie des coûts découle de loyers et de leasings (18,0 millions); les coûts restants se répartissent entre les primes d'assurance, le matériel de bureau et les logiciels. Les coûts plus élevés pour la sécurité informatique dépassent les économies réalisées dans le domaine des loyers (fin de la location d'un bâtiment à Zurich), ce qui fait augmenter les coûts de 0,6 million de francs. Les **charges publicitaires** reculent quant à elles de 2,3 millions de francs (2023: -0,7 million). Près de la moitié de ces dépenses sont des opérations en contrepartie.

**G7 Amortissements et corrections de valeur**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Amortissements prévus immobilisations corporelles	67 153	71 821	4 668
Dépréciations immobilisations corporelles	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>67 153</b>	<b>71 821</b>	<b>4 668</b>
Dépréciations immobilisations financières	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Amortissements prévus valeurs incorporelles	2 053	1 665	-388
<b>Valeurs incorporelles</b>	<b>2 053</b>	<b>1 665</b>	<b>-388</b>
<b>Total</b>	<b>69 206</b>	<b>73 486</b>	<b>4 280</b>

La répartition et la modification des amortissements figurent dans les tableaux des immobilisations sous les rubriques G 16 et G 19.

**G8 Autres charges d'exploitation**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Entretien et remplacement	73 777	78 822	5 045
Autres charges	68 545	65 713	-2 832
<b>Total</b>	<b>142 322</b>	<b>144 535</b>	<b>2 213</b>

L'augmentation de 5,1 millions de francs (2023: +4,3 millions) des charges d'**entretien et remplacement** s'explique avant tout par l'augmentation du prix de l'électricité pour 6,7 millions de francs. En revanche, les frais d'entretien/de maintenance et de nettoyage ont été inférieurs de 1,4 million de francs par rapport à l'exercice précédent. Les **autres charges** reculent de 2,8 millions de francs (2023: +9,1 millions). La baisse des dépenses ressort essentiellement des contributions/cotisations (-1,3 million) et des prestations externes (-1,0 million).

**G9 Résultat financier**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Produits financiers	5 223	4 453	-770
Charges financières	-6 721	-6 767	-46
<b>Total</b>	<b>-1 498</b>	<b>-2 314</b>	<b>-816</b>

Par rapport à 2023, le **résultat financier** recule de 0,8 million de francs. Facteurs déterminants: produits des participations/intérêts en diminution de 1,1 million, intérêts sur capitaux étrangers plus élevés de 0,6 million et résultats de change plus élevés de 0,9 million. Les **produits financiers** comprennent les produits des participations, les intérêts sur les placements à terme et les prêts (1,9 million) ainsi que les gains de change sur monnaies étrangères (2,6 millions). Les **charges financières** se composent des intérêts sur les capitaux étrangers (5,5 millions) et des pertes de change sur les monnaies étrangères (1,2 million).

**G10 Impôts**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Impôts courants	-82	-59	23
<b>Total</b>	<b>-82</b>	<b>-59</b>	<b>23</b>

**G11 Liquidités**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	15 750	14 779	-971
Fonds assimilés à des liquidités	111 012	109 006	-2 006
<b>Total</b>	<b>126 762</b>	<b>123 785</b>	<b>-2 977</b>

Le détail de ces évolutions est présenté dans le tableau des flux de trésorerie. Les avoirs à vue n'étant pas rémunérés par les organismes financiers, une grande partie des **liquidités** (109,0 millions) est placée dans des dépôts à court terme.

**G12 Créances résultant de livraisons et de prestations**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	47 701	34 105	-13 596
Parties liées	41	7	-34
Corrections de valeur	-333	-225	108
<b>Total</b>	<b>47 409</b>	<b>33 887</b>	<b>-13 522</b>

Durant l'exercice sous revue, les **créances résultant de livraisons et de prestations** ont reculé de 13,5 millions de francs (2023: -14,5 millions). 12,1 millions concernent des créances découlant de recettes publicitaires.

**G13 Autres créances à court terme**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	19 946	21 339	1 393
<b>Total</b>	<b>19 946</b>	<b>21 339</b>	<b>1 393</b>

Les **autres créances à court terme** sont composées essentiellement d'une retenue d'impôt de 17,8 millions de francs découlant de la vente d'un immeuble en 2018.

**G14 Stocks de programmes et de marchandises**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
<b>Paiements anticipés de programmes</b>	<b>21 779</b>	<b>18 094</b>	<b>-3 685</b>
Productions maison	68 476	60 345	-8 131
Productions de tiers	41 263	46 077	4 814
Corrections de valeur	-414	-474	-60
<b>Stocks de programmes</b>	<b>109 325</b>	<b>105 948</b>	<b>-3 377</b>
<b>Stocks de marchandises</b>	<b>913</b>	<b>729</b>	<b>-184</b>
<b>Total</b>	<b>132 017</b>	<b>124 771</b>	<b>-7 246</b>

Les **versements anticipés** affichent une baisse de 3,7 millions de francs (2023: +4,4 millions) en particulier dans le domaine des droits sportifs. Seules les dépenses se rapportant à des productions vidéo et films non encore diffusés sont portées à l'actif des **stocks de programmes**. La baisse s'élève à 3,4 millions de francs (2023: +3,8 millions) et concerne tant les productions maison que les productions de tiers. Pour des raisons d'importance relative, les productions radio ne sont pas activées.

**G15 Comptes de régularisation actifs**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	27 179	34 045	6 866
<b>Total</b>	<b>27 179</b>	<b>34 045</b>	<b>6 866</b>

**G16 Immobilisations corporelles**

CHF 1000	Terrains et bâtiments	Moyens de production et informatique	Immobilisations en construction et paiements anticipés	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>Valeurs comptables nettes 1.1.2023</b>	<b>436 218</b>	<b>127 524</b>	<b>137 904</b>	<b>6 232</b>	<b>707 877</b>
<b>Valeurs d'acquisition / de production</b>					
Solde au 1.1.2023	1 025 945	424 403	137 904	27 872	1 616 123
Entrées	15 453	27 217	50 314	2 639	95 623
Sorties	-	-25 042	-	-737	-25 779
Reclassifications	39 660	18 425	-59 671	763	-823
<b>Solde au 31.12.2023</b>	<b>1 081 058</b>	<b>445 003</b>	<b>128 547</b>	<b>30 537</b>	<b>1 685 144</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>					
Solde au 1.1.2023	-589 728	-296 880	-	-21 639	-908 246
Amortissements prévus	-25 122	-39 813	-	-2 218	-67 153
Dépréciations	-	-	-	-	-
Sorties	-	24 535	-	709	25 246
<b>Solde au 31.12.2023</b>	<b>-614 850</b>	<b>-312 158</b>	<b>-</b>	<b>-23 148</b>	<b>-950 154</b>
<b>Valeurs comptables nettes 31.12.2023</b>	<b>466 209</b>	<b>132 847</b>	<b>128 547</b>	<b>7 387</b>	<b>734 990</b>
<b>Valeurs d'acquisition / de production</b>					
Solde au 1.1.2024	1 081 058	445 003	128 547	30 537	1 685 144
Entrées	8 086	23 629	64 892	1 269	97 876
Sorties	-1 324	-21 866	- 331	-1 462	-24 983
Reclassifications	2 977	27 914	-33 868	149	-2 828
<b>Solde au 31.12.2024</b>	<b>1 090 797</b>	<b>474 680</b>	<b>159 240</b>	<b>30 493</b>	<b>1 755 209</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>					
Solde au 1.1.2024	-614 850	-312 158	-	-23 148	-950 154
Amortissements prévus	-26 520	-43 399	-	-1 902	-71 821
Dépréciations	-	-	-	-	-
Sorties	1 321	21 500	-	1 409	24 227
<b>Solde au 31.12.2024</b>	<b>-640 049</b>	<b>-334 057</b>	<b>-</b>	<b>-23 641</b>	<b>-997 748</b>
<b>Valeurs comptables nettes 31.12.2024</b>	<b>450 748</b>	<b>140 623</b>	<b>159 240</b>	<b>6 852</b>	<b>757 461</b>

Comme durant l'exercice précédent, la part de **terrains non bâtis** s'élève à 1,7 million de francs. Le solde de reclassification a été transféré aux immobilisations incorporelles (voir G 19). Le recul des immobilisations en construction concerne des radiations de composants ne pouvant pas être activés.

**G17 Sociétés associées**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Sociétés associées	790	762	-28
<b>Total</b>	<b>790</b>	<b>762</b>	<b>-28</b>

Les détails relatifs aux **sociétés associées** figurent à l'index des participations (G 35).

**G18 Immobilisations financières**

CHF 1000	Créances à long terme	Participations	Prêts	Réserve de cotisations de l'employeur	Total
<b>Valeurs comptables nettes 1.1.2023</b>	<b>278</b>	<b>385</b>	<b>5 000</b>	<b>1 010</b>	<b>6 673</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>					
Solde au 1.1.2023	703	398	5 000	36 010	42 111
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	-372	-	-5 000	-	-5 372
<b>Solde au 31.12.2023</b>	<b>331</b>	<b>398</b>	<b>-</b>	<b>36 010</b>	<b>36 739</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>					
Solde au 1.1.2023	-425	-13	-	-35 000	-35 438
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	94	-	-	35 000	35 094
<b>Solde au 31.12.2023</b>	<b>-331</b>	<b>-13</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-344</b>
<b>Valeurs comptables nettes 31.12.2023</b>	<b>-</b>	<b>385</b>	<b>-</b>	<b>36 010</b>	<b>36 395</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>					
Solde au 1.1.2024	331	398	-	36 010	36 739
Entrées	-	-	-	15	15
Sorties	-331	-	-	-35 000	-35 331
<b>Solde au 31.12.2024</b>	<b>-</b>	<b>398</b>	<b>-</b>	<b>1 025</b>	<b>1 423</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>					
Solde au 1.1.2024	-331	-13	-	-	-344
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	331	-	-	-	331
<b>Solde au 31.12.2024</b>	<b>-</b>	<b>-13</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-13</b>
<b>Valeurs comptables nettes 31.12.2024</b>	<b>-</b>	<b>385</b>	<b>-</b>	<b>1 025</b>	<b>1 410</b>

CHF 1000	2023	2024	Evolution
<b>Participations</b>	<b>385</b>	<b>385</b>	<b>-</b>
<b>Réserve de cotisations employeur</b>	<b>36 010</b>	<b>1 025</b>	<b>-34 985</b>
<b>Total</b>	<b>36 395</b>	<b>1 410</b>	<b>-34 985</b>

Les **immobilisations financières** reculent du fait de l'utilisation de la réserve de cotisations de l'employeur de 35,0 millions de francs.

**G19 Immobilisations incorporelles**

CHF 1000	Logiciels et licences	Total
<b>Valeurs comptables nettes au 1.1.2023</b>	<b>3 082</b>	<b>3 082</b>
<b>Valeurs d'acquisition / de production</b>		
Solde au 1.1.2023	40 241	40 241
Entrées	772	772
Sorties	-3 770	-3 770
Reclassifications	823	823
<b>Solde au 31.12.2023</b>	<b>38 065</b>	<b>38 065</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>		
Solde au 1.1.2023	-37 159	-37 159
Amortissements prévus	-2 053	-2 053
Dépréciations	-	-
Sorties	3 770	3 770
<b>Solde au 31.12.2023</b>	<b>-35 442</b>	<b>-35 442</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2023</b>	<b>2 623</b>	<b>2 623</b>
<b>Valeurs d'acquisition / de production</b>		
Solde au 1.1.2024	38 065	38 065
Entrées	1 570	1 570
Sorties	-988	-988
Reclassifications	2 828	2 828
<b>Solde au 31.12.2024</b>	<b>41 475</b>	<b>41 475</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>		
Solde au 1.1.2024	-35 442	-35 442
Amortissements prévus	-1 665	-1 665
Dépréciations	-	-
Sorties	988	988
<b>Solde au 31.12.2024</b>	<b>-36 119</b>	<b>-36 119</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2024</b>	<b>5 356</b>	<b>5 356</b>

La **reclassification** provient des immobilisations corporelles (voir G 16). Les sorties concernent des mises hors service d'installations immatérielles intégralement amorties.

**G20 Engagements résultant de livraisons et de prestations**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	69 248	57 458	-11 790
Parties liées	2 001	2 129	128
<b>Total</b>	<b>71 249</b>	<b>59 587</b>	<b>-11 662</b>

Les **engagements résultant de livraisons et de prestations** diminuent de 11,7 millions de francs (2023: -11,8 millions). Près d'un tiers de ce recul est imputable à la diminution des factures d'investissement de la RSI. Une moindre partie concerne l'abandon de la diffusion FM et des factures de droits sportifs.

**G21 Autres dettes à court terme**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	22 528	22 008	-520
Parties liées	10 982	11 526	544
<b>Total</b>	<b>33 510</b>	<b>33 534</b>	<b>24</b>

Les **autres dettes à court terme** demeurent inchangées (2023: -11, 6 millions). Les dettes ouvertes figurant sous les parties liées concernent exclusivement la Caisse de pension SRG SSR.

**G22 Provisions à court terme**

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts	Total
<b>Valeur comptable au 1.1.2023</b>	<b>3 684</b>	<b>5 475</b>	<b>22 572</b>	<b>18 151</b>	<b>49 882</b>
Constitution	2 311	2 490	765	-	5 566
Utilisation	-3 442	-2 962	-20 470	-	-26 874
Dissolution	-30	-494	-178	-	-702
Reclassification court/long terme	2 000	956	20 369	-	23 325
<b>Valeur comptable au 31.12.2023</b>	<b>4 523</b>	<b>5 465</b>	<b>23 058</b>	<b>18 151</b>	<b>51 197</b>
Constitution	3 204	12 922	18 547	-	34 673
Utilisation	-3 327	-3 653	-20 685	-	-27 665
Dissolution	-1 186	-1 186	-1 648	-	-4 020
Reclassification court/long terme	2 000	8 979	9 798	-	20 777
<b>Valeur comptable au 31.12.2024</b>	<b>5 214</b>	<b>22 527</b>	<b>29 070</b>	<b>18 151</b>	<b>74 962</b>

Les provisions figurant à la rubrique **personnel et prévoyance** s'élèvent à 5,2 millions de francs (2023: 4,5 millions). Elles se composent de 2,0 millions de francs (2023: 2,0 millions) pour les primes de fidélité, de 2,4 millions de francs (2023: 1,8 million) pour les absences prolongées pour cause de maladie et de 0,8 million de francs (2023: 0,7 million) pour les paiements de compensation envers les collaborateurs. Les **provisions pour restructuration** se montent à 22,5 millions de francs (2023: 5,5 millions) et doivent être utilisées dans le cadre de plans sociaux. Les **autres provisions** se montent à 29,1 millions de francs (2023: 23,1 millions). Sur cette somme, 7,7 millions de francs (2023: 18,8 millions) sont provisionnés pour des projets de distribution et 20,2 millions de francs (2023: 2,0 millions) pour des contrats déficitaires. Les 1,2 million de francs restants (2023: 2,3 millions) se répartissent entre diverses positions de moindre importance. La **provision pour impôts** s'élève à 18,2 millions de francs (2023: 18,2 millions); elle concerne les gains immobiliers de la vente de deux immeubles au cours des exercices précédents.

**G23 Comptes de régularisation passifs**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	55 605	46 183	-9 422
Parties liées	-	10	10
<b>Total</b>	<b>55 605</b>	<b>46 193</b>	<b>-9 412</b>

**G24 Dettes financières**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Dettes financières à court terme	-	100 000	100 000
Dettes financières à long terme	300 000	200 000	-100 000
<b>Total</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	-

Les **prêts contre reconnaissance de dette** courent respectivement jusqu'au 31 octobre 2025 (100 millions de francs; taux d'intérêt à 0,7 %), 2 octobre 2028 (50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,28 %, et 50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,31 %) et 2 octobre 2030 (50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,44 %, et 50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,46 %).

**G25 Provisions à long terme**

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts différés	Total
<b>Valeur comptable au 1.1.2023</b>	<b>32 456</b>	<b>18 000</b>	<b>45 247</b>	<b>217</b>	<b>95 920</b>
Constitution	5 626	3 520	23 435	-	32 581
Utilisation	-2 270	-1 868	-109	-	-4 247
Dissolution	-	-	-163	-	-163
Reclassification court/long terme	-2 000	-956	-20 369	-	-23 325
<b>Valeur comptable au 31.12.2023</b>	<b>33 812</b>	<b>18 697</b>	<b>48 041</b>	<b>217</b>	<b>100 767</b>
Constitution	4 732	3 748	175	-	8 655
Utilisation	-2 676	-2 062	-2 316	-	-7 054
Dissolution	-	-33	-24 134	-	-24 167
Reclassification court/long terme	-2 000	-8 979	-9 798	-	-20 777
<b>Valeur comptable au 31.12.2024</b>	<b>33 868</b>	<b>11 370</b>	<b>11 968</b>	<b>217</b>	<b>57 423</b>

Les provisions à long terme figurant à la rubrique **personnel et prévoyance** couvrent les avoirs en temps à long terme et les primes de fidélité des collaborateurs à hauteur de 33,9 millions de francs (2023: 33,8 millions). Les taux actuariels utilisés pour l'escompte des primes de fidélité correspondent aux taux d'intérêt des obligations de caisse de la Confédération et n'évoluent pas durant l'exercice sous revue. En effet, le calcul n'est effectué que tous les trois ans. Les **provisions pour restructuration** comprennent les coûts des mesures liées aux plans sociaux pour plus de 11,4 millions de francs (2023: 18,7 millions). Les **autres provisions** sont principalement constituées de provisions pour les litiges juridiques à hauteur de plus de 0,3 million de francs (2023: 0,2 million), de provisions pour les frais de remise en état de bâtiments loués de plus de 1,9 million de francs (2023: 2,3 millions) et de provisions pour les contrats déficitaires de plus de 3,3 millions de francs (2023: 5,2 millions). Les 6,5 millions de francs restants (2023: 6,3 millions) sont répartis à hauteur de 4,9 millions pour la démolition partielle d'un immeuble à Comano et de 1,2 million pour le désamiantage du bâtiment de la Galette, à Genève. 0,4 million de francs concernent diverses positions de moindre importance. La majeure partie de la reprise sous **autres provisions** est due à l'arrêt de la diffusion FM.

## Autres indications

### G 26 Engagements conditionnels et engagements/créances non-inscrits au bilan

Il existe dans le cadre du Pacte de l'audiovisuel des obligations d'acceptation d'un total de 102,0 millions de francs (2023: 136,0 millions) pour les années 2024 à 2027. La Business Unit Sport a conclu des engagements à long terme (droits de licence et engagements de production) pour des manifestations sportives à venir pour un montant total de 188,6 millions de francs (2023: 163,6 millions). Les autres engagements non-inscrits au bilan pour des contrats de programme sont estimés à 11,4 millions de francs (2023: 13,2 millions).

Des contrats de bail à long terme et des contrats de superficie ont été signés pour plus de 123,0 millions de francs (2023: 135,5 millions). Sur cette somme, 11,7 millions arriveront à échéance au cours des douze prochains mois, 43,5 millions dans deux à cinq ans et 67,8 millions dans plus de cinq ans. Les autres contrats à long terme relevant des activités ordinaires se montent à 128,6 millions de francs (2023: 141,8 millions).

Les garanties bancaires s'élèvent à plus de 0,7 million de francs (2023: 4,3 millions) et les autres engagements conditionnels à 2,5 millions de francs (2023: 2,0 million). Les litiges juridiques non-inscrits au bilan s'élèvent à 15,0 millions de francs (2023: 15,0 millions).

Il existe des créances éventuelles pour un total de 1,6 million de francs.

### G 27 Instruments financiers dérivés

CHF 1000	Valeurs contractuelles	Valeurs d'acquisition positives	Valeurs d'acquisition négatives
<b>Opérations de change à option ouvertes 2023</b>			
Achat Euro	56 827	2	1 137
Achat US-Dollar	10 357	-	276
<b>Total achat</b>	<b>67 184</b>	<b>2</b>	<b>1 413</b>
<b>Total des opérations de change à option au 31.12.2023</b>	<b>67 184</b>	<b>2</b>	<b>1 413</b>
<b>Opérations de change à option ouvertes 2024</b>			
Achat Euro	56 382	458	356
Achat US-Dollar	10 352	500	-
<b>Total achat</b>	<b>66 734</b>	<b>958</b>	<b>356</b>
<b>Total des opérations de change à option au 31.12.2024</b>	<b>66 734</b>	<b>958</b>	<b>356</b>

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

### G 28 Institution de prévoyance

Le principe de présentation appliqué est conforme à la Swiss GAAP RPC 16. Les répercussions économiques réelles des plans de prévoyance sur la SSR sont évaluées et portées au bilan à la date de clôture de ce dernier. Les plans de prévoyance de la SSR sont axés sur les cotisations et sur les prestations. Les éléments de fortune de ces plans sont regroupés, indépendamment du patrimoine de la SSR et de ses filiales, auprès de l'institution de prévoyance juridiquement autonome Caisse de pension SSR (CPS). Les plans de prévoyance sont financés au moyen des cotisations des employé.es et de l'employeur. L'assurance des collaborateur.trices de la SSR couvre les risques d'invalidité et de décès ainsi que la prévoyance vieillesse. Au 31 décembre 2024, le cercle des personnes assurées comprenait 6755 (2023: 6798) assuré.es actif.ves et 3080 (2023: 3020) bénéficiaires de prestations.

La réserve de cotisations de l'employeur et la situation économique (avantage/engagement) vis-à-vis de l'institution de prévoyance ont évolué comme suit:

### Réserve de cotisations de l'employeur

CHF 1000	Valeur nominale 2024	Renoncia- tion à l'utilisa- tion 2024	Constitu- tion/ Utilisation 2024	Bilan 31.12.24	Bilan 31.12.23	Résultat réserves dans charges de personnel	
						2024	2023
Institutions de prévoyance	1 025	-	-34 985	1 025	36 010	35 000	-35 000
<b>Total</b>	<b>1 025</b>	<b>-</b>	<b>-34 985</b>	<b>1 025</b>	<b>36 010</b>	<b>35 000</b>	<b>-35 000</b>

### Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

CHF 1000	Excédent/ déficit 31.12.2024	Part économique de l'entité		Var. exer. préc. et avec effet sur le résultat de l'exercice	Cotisa- tions ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
		31.12.24	31.12.23			2024	2023
Plan de prévoyance sans excédent / déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Plan de prévoyance avec excédent de couverture	249 500	-	-	-	80 343	80 343	78 032
Plan de prévoyance avec déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total avantage/engagement économique et charges de prévoyance</b>	<b>249 500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>80 343</b>	<b>80 343</b>	<b>78 032</b>

### Situation financière de la CPS

Les répercussions économiques sur l'employeur sont déterminées sur la base de la situation financière de l'institution de prévoyance à la clôture de l'exercice provisoire au 31 décembre 2024. Le taux de couverture de la CPS s'élève à 107,0 % au 31 décembre 2024 (année précédente : 102,8 %). Le taux de couverture affiché est calculé sur la base du taux d'intérêt de 1,5 % en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### **G 29 Engagements envers des institutions de prévoyance**

Il existe des engagements à court terme envers la Caisse de pension pour un montant de 11,5 millions de francs au 31 décembre 2024. La dette sera réglée au 10 janvier 2025.

### **G 30 Honoraires de l'organe de révision**

Pour les prestations en lien avec la révision ordinaire, des honoraires d'un montant de 0,3 million de francs (2023: 0,3 million) ont été convenus avec l'organe de révision.

### **G 31 Evaluation des risques**

La gestion des risques fait partie intégrante de toutes les décisions essentielles de la SSR en matière d'activité commerciale et de direction. Les responsabilités et l'organisation de la gestion des risques ont été définies par le Conseil d'administration SSR dans une politique ad hoc. Outre l'évaluation des risques pour certains dossiers, le Conseil d'administration évalue deux fois l'an la situation générale des risques de l'entreprise.

Les risques politiques et financiers demeurent très présents durant l'exercice 2024. On notera en particulier les conséquences de la proposition du Conseil fédéral de réduire significativement, à partir de 2027, la redevance radio-TV à charge de la SSR, ainsi que la suppression partielle de la compensation du renchérissement sur la quote-part de redevance SSR à compter de 2025. Ces mesures auront un impact notable sur les finances, l'offre, les collaborateur.trices et l'entreprise dans son ensemble. Autres risques politiques: l'acceptation de l'initiative «200 francs, ça suffit!» ou un contre-projet parlementaire y relatif induisant un important potentiel de dommages pour la SSR, un financement des interventions Bauer/Chassot à charge de la SSR de même que la suppression de la subvention fédérale pour le mandat destiné à l'étranger.

Enfin, le risque d'une cyberattaque réussie contre l'entreprise est lui aussi très élevé. Comme d'autres institutions de Suisse, la SSR est exposée dans ce domaine; elle est confrontée chaque jour à des attaques, dont les motivations peuvent être financières, idéologiques ou politiques. Toute attaque qui aboutit peut mettre en péril l'offre de la SSR et engendrer des coûts de rétablissement très élevés. Dans ce contexte, avec l'organisation de l'Eurovision Song Contest (ESC) en Suisse en 2025, la SSR sera particulièrement exposée.

Comme ces dernières années, le contexte du marché et la transformation numérique – en réponse à l'évolution des habitudes d'utilisation – restent exigeants. Après une forte accélération durant la pandémie de coronavirus, la croissance de l'utilisation en ligne a ralenti. L'un des risques les plus importants est la difficulté de trouver l'offre de la SSR parmi les nouvelles interfaces utilisateur et les intermédiaires, de même que l'insécurité réglementaire quant à l'efficacité des mécanismes en place pour protéger le service public média. Il convient également de mentionner l'intelligence artificielle générative qui, outre les nombreuses opportunités qu'elle offre, entraîne également de nouveaux défis pour le journalisme de qualité.

### **G 32 Transactions avec des parties liées**

Durant l'année sous revue, les produits réalisés avec des parties liées s'élèvent à 0,3 million de francs (2023: 0,3 million), et les charges à 8,9 millions de francs (2023: 9,7 millions): 8,9 millions (2023: 8,4 millions) pour des contributions d'exploitation et 0,0 million (2023: 1,3 million) pour des fondations d'archives cinématographiques.

Des frais de location et de gestion à hauteur de 1,2 million de francs (2023: 1,2 million) n'ont pas été facturés à la Caisse de pension SSR, car ils auraient été refacturés à la SSR.

Les soldes des créances et des engagements avec des parties liées sont comptabilisés séparément dans les présents comptes annuels.

### **G 33 Événements survenus après la clôture du bilan**

Après la clôture du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes du groupe par le Conseil d'administration le 9 avril 2025, il ne s'est produit aucun autre événement qu'il faille mentionner dans le présent rapport.

**G 34 Personnel**

	2023	2024	Evolution
<b>Postes à temps plein au 31.12</b>			
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF)	2 397	2 364	-33
Radio Télévision Suisse (RTS)	1 525	1 527	2
Radiotelevisione svizzera (RSI)	1 008	990	-18
Radiotelevisiun Svizra Rumantscha (RTR)	132	127	-5
SWI swissinfo.ch (SWI)	84	83	-1
Unités d'organisation nationales et SWISS TXT SA	589	606	17
Eurovision Song Contest (ESC)	-	30	30
<b>Total</b>	<b>5 735</b>	<b>5 727</b>	<b>-8</b>
<b>Postes à temps plein (en moyenne annuelle)</b>			
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF)	2 355	2 393	38
Radio Télévision Suisse (RTS)	1 551	1 556	5
Radiotelevisione svizzera (RSI)	1 012	1 010	-2
Radiotelevisiun Svizra Rumantscha (RTR)	129	128	-1
SWI swissinfo.ch (SWI)	85	82	-3
Unités d'organisation nationales et SWISS TXT SA	571	595	24
Eurovision Song Contest (ESC)	-	8	8
<b>Total</b>	<b>5 703</b>	<b>5 772</b>	<b>69</b>

**G 35 Liste des participations au 31 décembre 2024**

	Monnaie	Capital de base en monnaie nationale, en milliers	Participation SSR en %	Méthode de consolidation*
<b>Sociétés du groupe (participation entre 50,1 % et 100 %)</b>				
<b>SWISS TXT SA, Bienne</b>				
Centre de compétence pour les services infrastructure, numérique, distribution et accès	CHF	1 000	100,0	intégrale
<b>Telvetia SA, en liquidation, Berne</b>				
Participations dans le domaine de la radiodiffusion	CHF	1 000	100,0	intégrale
<b>Sociétés associées (participation entre 20 % et 50,0 %)</b>				
<b>Viasuisse AG, Bienne</b>				
Acquisition, mise en forme et commercialisation de services d'information routière	CHF	340	36,1	équivalence
<b>SMD Schweizer Mediendatenbank AG, Zurich</b>				
Exploitation d'une banque de données online pour les médias	CHF	108	33,3	équivalence
<b>Autres participations (participation inférieure à 20 % ou de moindre importance)</b>				
Keystone-SDA-ATS AG, Berne	CHF	2 857	7,0	v.a.
SwissMediaCast AG, Zurich	CHF	1 330	7,7	v.a.
SwissMediaForum AG, Baden	CHF	200	10,0	v.a.
Institut für Rundfunktechnik GmbH, Munich (en liquidation)	EUR	140	5,7	v.a.
TV5 Monde SA, Paris	EUR	145	10,5	v.a.
Swiss Radioplayer GmbH, Berne	CHF	20	25,0	v.a.
Radio Events GmbH, Berne	CHF	20	50,0	v.a.

\* Méthode de consolidation: (consolidation) intégrale, (mise en) équivalence, v.a. (valeur d'acquisition)

## Proposition

Conformément à la séance du Conseil d'administration du 9 avril 2025, compte tenu des commentaires qui précèdent sur les comptes annuels 2024 du groupe et du rapport ci-après de l'organe de révision, nous proposons à l'Assemblée des délégué.es de la SSR du 25 avril 2025 d'approuver les comptes annuels 2024 du groupe.

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le président  
Jean-Michel Cina



La directrice générale  
Susanne Wille



## Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée des délégués de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

#### Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société suisse de radiodiffusion et télévision et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2024, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 180–200) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels, le rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux Comptes Consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation du groupe ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Berne, le 9 avril 2025

**BDO SA**

Beat Rüfenacht  
Réviseur responsable  
Expert-réviseur agréé

Fabian Mollet  
Expert-réviseur agréé

# Comptes de la maison mère

## Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2023	2024	Evolution
Recettes issues de la redevance média	M1	1 265 877	1 286 194	20 317
Recettes commerciales	M2	209 678	207 871	-1 807
Autres recettes	M3	66 571	66 610	39
<b>Produit d'exploitation</b>		<b>1 542 126</b>	<b>1 560 675</b>	<b>18 549</b>
Charges de personnel	M4	761 593	817 580	55 987
Charges programme et production	M5	396 789	372 711	-24 078
Charges administratives et publicitaires générales	M6	101 576	97 306	-4 270
Amortissements et corrections de valeur	M7	62 829	66 180	3 351
Autres charges d'exploitation	M8	181 275	190 126	8 851
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>1 504 062</b>	<b>1 543 903</b>	<b>39 841</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>38 064</b>	<b>16 772</b>	<b>-21 292</b>
Résultat financier	M9	-1 103	-1 839	-736
<b>Résultat annuel</b>		<b>36 961</b>	<b>14 933</b>	<b>-22 028</b>

M = Explications dans l'annexe aux comptes de la maison mère

**Bilan**

CHF 1000	Annexe	2023	2024	Evolution
Liquidités	M10	123 290	117 464	-5 826
Créances résultant de livraisons et de prestations	M11	46 576	33 739	-12 837
Autres créances à court terme	M12	19 373	22 584	3 211
Stock de programmes et marchandises	M13	132 017	124 771	-7 246
Comptes de régularisation actifs	M14	17 163	21 623	4 460
<b>Actifs circulants</b>		<b>338 419</b>	<b>320 181</b>	<b>-18 238</b>
Immobilisations corporelles	M15	710 132	730 895	20 763
Immobilisations financières	M16	62 218	30 218	-32 000
Immobilisations incorporelles	M17	2 349	5 140	2 791
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>774 699</b>	<b>766 253</b>	<b>-8 446</b>
<b>Actifs</b>		<b>1 113 118</b>	<b>1 086 434</b>	<b>-26 684</b>
Dettes financières à court terme	M22	-	100 000	100 000
Engagements résultant de livraisons et de prestations	M18	69 223	57 152	-12 071
Autres dettes à court terme	M19	33 238	32 681	-557
Provisions à court terme	M20	51 197	74 962	23 765
Comptes de régularisation passifs	M21	53 110	43 746	-9 364
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>206 768</b>	<b>308 541</b>	<b>101 773</b>
Dettes financières à long terme	M22	300 000	200 000	-100 000
Provisions à long terme	M23	99 790	56 400	-43 390
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>399 790</b>	<b>256 400</b>	<b>-143 390</b>
<b>Capitaux étrangers</b>		<b>606 558</b>	<b>564 941</b>	<b>-41 617</b>
Capital social		480 000	480 000	-
Bénéfices et pertes cumulés		-10 401	26 560	36 961
Résultat annuel		36 961	14 933	-22 028
<b>Capitaux propres</b>		<b>506 560</b>	<b>521 493</b>	<b>14 933</b>
<b>Passifs</b>		<b>1 113 118</b>	<b>1 086 434</b>	<b>-26 684</b>

M = Explications dans l'annexe aux comptes de la maison mère

**Tableau de flux de trésorerie**

CHF 1000	Annexe	2023	2024	Evolution
Résultat annuel		36 961	14 933	-22 028
Amortissements	M7	62 829	66 180	3 351
Correction de valeur provisions de l'employeur	M4	-35 000	-	35 000
Utilisation provisions de l'employeur	M16	-	35 000	35 000
Variation provisions sans incidence sur le fonds	M20/M23	6 117	-19 625	-25 742
Autres charges sans incidence sur le fonds		200	628	428
Bénéfice résultant de la vente d'immobilisations corporelles		-181	-61	120
Variation créances résultant de livraisons et de prestations	M11	14 876	12 837	-2 039
Variation stock de programmes et marchandises	M13	-8 286	7 246	15 532
Variation autres créances et comptes de régularisation actifs	M12/M14	8 188	-7 671	-15 859
Variation engagements résultant de livraisons et de prestations	M18	-12 400	-12 071	329
Variation autres dettes et comptes de régularisation passifs	M19/M21	-10 392	-9 921	471
<b>Flux de fonds liés à l'exploitation</b>		<b>62'912</b>	<b>87'475</b>	<b>24'563</b>
Achat d'immobilisations corporelles	M15	-85 040	-88 857	-3 817
Subventions liées au patrimoine	M15	-	46	46
Vente d'immobilisations corporelles	M15	591	80	-511
Octroi de prêt	M16	-	-3 000	-3 000
Remboursement de prêt	M16	5 000	-	-5 000
Achat d'immobilisations incorporelles	M17	-483	-1 570	-1 087
<b>Flux de fonds liés aux opérations d'investissement</b>		<b>-79'932</b>	<b>-93'301</b>	<b>-13'369</b>
<b>Free cashflow</b>		<b>-17 020</b>	<b>-5 826</b>	<b>11 194</b>
Souscription de prêts contre reconnaissance de dette	M22	200 000	-	-200 000
Remboursement de prêts contre reconnaissance de dette	M22	-250 000	-	250 000
<b>Flux de fonds liés aux opérations de financement</b>		<b>-50 000</b>	<b>-</b>	<b>50 000</b>
<b>Variation des fonds</b>		<b>-67 020</b>	<b>-5 826</b>	<b>61 194</b>
Liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier	M10	190 310	123 290	-67 020
Liquidités au 31 décembre	M10	123 290	117 464	-5 826
<b>Variation des fonds</b>		<b>-67 020</b>	<b>-5 826</b>	<b>61 194</b>

M = Explications dans l'annexe aux comptes de la maison mère

**Tableau des capitaux propres**

CHF 1000	Capital social	Bénéfices et pertes cumulés	Total
<b>Solde au 1.1.2023</b>	<b>480 000</b>	<b>-10 401</b>	<b>469 599</b>
Résultat annuel	-	36 961	36 961
<b>Solde au 31.12.2023</b>	<b>480 000</b>	<b>26 560</b>	<b>506 560</b>
Résultat annuel	-	14 933	14 933
<b>Solde au 31.12.2024</b>	<b>480 000</b>	<b>41 493</b>	<b>521 493</b>

## Principes régissant l'établissement des comptes

### Généralités

Les comptes annuels de la maison mère (bouclément individuel) de la Société suisse de radiodiffusion et télévision sise à Berne (ci-après SSR) sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC et au Code des obligations (CO). La SSR ne disposant d'aucune réserve latente, les valeurs disponibles valent tant pour la clôture conformément aux Swiss GAAP RPC que pour celle selon le droit commercial (double clôture). Les comptes annuels fournissent une image fidèle et sincère (true and fair view) du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

La nouvelle norme RPC 28 Subventions publiques (entrée en vigueur en 2024) a été appliquée pour la première fois durant l'exercice 2024. Dans le cadre de l'application de la norme RPC 28, des déclarations supplémentaires ont été publiées en annexe et des informations supplémentaires ajoutées dans le tableau de flux de trésorerie. Les données de l'exercice précédent figurant dans le tableau de flux de trésorerie ont été complétées en conséquence.

### Conversion des monnaies étrangères

La comptabilité des comptes annuels est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur les résultats.

### Participations

Principales participations directes de la maison mère SSR au 31 décembre 2024:

Sociétés du groupe	2023	2024
<b>SWISS TXT SA, Bienne</b>		
Capital actions CHF 1,0 mio.	100 %	100 %
Centre de compétence pour les services infrastructure, numérique, distribution et accès		
<b>Telvetia SA, en liquidation, Berne</b>		
Capital actions CHF 1,0 mio.	100 %	100 %
Participations dans le domaine de la radiodiffusion		

### Institutions de prévoyance

Les répercussions économiques réelles des engagements de prévoyance sont présentées conformément à la Swiss GAAP RPC 16, sur la base des comptes annuels de la Caisse de pension SSR (CPS) établis selon la Swiss GAAP RPC 26. Des informations détaillées sont fournies dans l'annexe aux comptes de la maison mère pour l'année 2024 (M 26).

## Principes d'activation et d'évaluation

Le principe appliqué aux comptes annuels de la maison mère est celui de l'évaluation des éléments de fortune au prix d'acquisition ou de production. Les actifs et les passifs sont soumis au principe de l'évaluation individuelle. Lorsque ce principe n'est pas applicable ou adapté, l'évaluation repose sur des groupes homogènes. A chaque clôture de bilan, la valeur des actifs est réexaminée. En cas de diminution, la valeur comptable est abaissée à la valeur réalisable et la dépréciation d'actif est imputée au résultat périodique. Si, ultérieurement, les raisons de cette détérioration de la valeur disparaissent (partiellement), on effectue une réévaluation par le compte de résultat.

### Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les comptes postaux et les avoirs bancaires, de même que les fonds assimilés à des liquidités comme les dépôts à terme, les fonds à vue et les dépôts dont la durée résiduelle ne dépasse pas 90 jours. Leur évaluation se fait à la valeur nominale.

### Papiers-valeurs et autres placements à court terme

Cette catégorie englobe les titres négociés sur le marché et facilement réalisables qui servent de réserves de liquidités dans le cadre de la politique financière. Ils sont évalués au cours de la bourse en vigueur à la date de clôture du bilan. Les dépôts à terme d'une durée résiduelle supérieure à 90 jours sont eux aussi portés au bilan sous cette catégorie et évalués à la valeur nominale.

### Créances

Les créances comprennent toutes les prétentions à l'égard de tiers qui n'ont pas encore été satisfaites. Elles sont évaluées à la valeur nominale, après déduction des dépréciations nécessaires. Après déduction des dépréciations pour chaque valeur nominale, le total restant est soumis à une dépréciation globale de 2 % (valeur empirique) afin de couvrir le risque général d'insolvabilité et de taux d'intérêt.

### Stocks

Les stocks sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou de production, mais au maximum à la valeur nette réalisable. Ils englobent essentiellement les stocks de programmes télévisés et pour le web (productions internes et externes, y compris les droits cinématographiques) et les marchandises. Les coûts d'acquisition ou de production de l'intégralité des stocks de programmes sont activés puis entièrement amortis après la première diffusion. Les droits de rediffusion ne sont pas activés. La valeur des stocks de programmes activés est réexaminée en permanence. Les stocks de programmes qui ne sont plus diffusables sont imputés dans leur totalité au compte de résultat. En vertu du principe d'importance relative, les droits de diffusion et les préproductions de programmes radio ne sont pas activés. Sont également comptabilisées à ce poste, outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les avances versées aux fournisseurs.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations nécessaires. Les immobilisations en cours de construction comprennent les coûts de projet activables cumulés. Les charges non activables et les charges d'intérêts sont imputées au compte de résultat en fonction de la période correspondante et de leur type. Les biens d'équipement d'une valeur inférieure à **10 000** francs ne sont pas activés mais imputés directement au compte de résultat au moment de leur acquisition. Outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les immobilisations corporelles comprennent les avances versées aux fournisseurs. Les amortissements sont effectués sur la base de la valeur d'acquisition ou de production, linéairement sur la période d'utilisation estimée. Le premier amortissement intervient à la mise en service, à l'achèvement des travaux ou au moment du transfert de propriété, au prorata temporis.

Les durées d'utilisation sont les suivantes:

- Bâtiments de 10 à 50 ans
- Moyens de production et informatique de 5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles de 5 à 10 ans

La valeur des terrains n'est corrigée qu'exceptionnellement.

**Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations cumulés. Seules les valeurs associées à une utilité mesurable s'étalant sur plusieurs années sont activées. Les immobilisations incorporelles générées par la SSR ne figurent qu'à titre exceptionnel dans les actifs. Les amortissements sont effectués linéairement sur la période d'utilisation estimée, qui s'étend d'ordinaire de 3 à 5 ans.

Les droits en ligne acquis sont activés comme des immobilisations incorporelles s'ils présentent une période d'utilisation de plus de 24 mois. Les périodes plus courtes seront traitées comme des stocks de programme.

**Immobilisations financières**

Les immobilisations financières à long terme comprennent les titres sans caractère de participation, acquis à des fins de placement à longue échéance, ainsi que les prêts et les participations. Les titres et les prêts sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou à la valeur nominale, déduction faite des éventuelles dépréciations nécessaires pour couvrir des pertes de valeur durables ou le risque d'insolvabilité. Les participations sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuelles dépréciations liées à des pertes de valeur durables.

**Instruments financiers dérivés**

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

**Engagements**

Les engagements en cours sont comptabilisés à la valeur nominale. D'éventuels engagements rémunérés à court terme sont présentés séparément.

**Comptes de régularisation**

Les comptes de régularisation actifs et passifs servent à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

**Provisions**

Les provisions sont des engagements probables, fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables. Ces engagements constituent des passifs exigibles. Les provisions ne couvrent pas les corrections de valeur d'actifs. Par ailleurs, l'événement doit avoir eu lieu avant la date de clôture du bilan.

Les provisions de restructuration ne peuvent être constituées qu'après présentation d'un plan de restructuration détaillé, déjà mis en œuvre ou annoncé. Les avoirs en temps à long terme du personnel sont portés au passif sous les provisions pour le personnel. Les autres provisions couvrent les litiges juridiques et les autres risques. En raison de l'exonération fiscale de la maison mère, les impôts différés concernent uniquement les comptes du groupe.

Pour l'ensemble des provisions, on distingue les engagements à court terme et les engagements à long terme. Sont considérées comme provisions à court terme toutes les positions dont l'échéance probable se situe dans les 12 prochains mois. Dès lors que l'échéance probable dépasse les 12 mois, l'engagement entre dans la catégorie des provisions à long terme.

Si le facteur temps joue un rôle essentiel, les positions sont actualisées. Le taux d'escompte est examiné tous les ans et ajusté si nécessaire. Au cours de l'exercice écoulé, ce taux s'élève à 1,6 %.

**Produits**

Les recettes issues de la redevance média sont plafonnées. La quote-part annuelle dévolue à la SSR est octroyée par l'OFCOM à raison de 12 tranches mensuelles égales et passée au compte de résultat. Une éventuelle compensation du renchérissement est versée une fois par an en se basant sur le renchérissement de l'exercice précédent. La publicité est commercialisée par Admeira SA. Ces produits sont coordonnés et comptabilisés dans le compte de résultat pour la période concernée (après leur diffusion). Le montant des recettes publicitaires est toujours présenté en net. En d'autres termes, les rabais pratiqués ou convenus au moment de la signature du contrat, la commission de vente ainsi que les taxes et redevances sont directement déduits du produit publicitaire brut. Depuis avril 2020, la SSR commercialise elle-même le sponsoring. Tout comme les recettes publicitaires, les recettes de sponsoring sont comptabilisées dans le résultat de la période correspondant à leur diffusion.

**Engagements conditionnels et créances éventuelles**

Les engagements conditionnels et créances éventuelles mentionnés en annexe sont également enregistrés à leur valeur nominale.

**Subventions publiques**

Les subventions publiques liées au résultat sont publiées dans la note M 3. Il s'agit avant tout de subventions fédérales pour le mandat SSR destiné à l'étranger. Les subventions publiques liées au patrimoine sont présentées en brut dans le tableau des flux de trésorerie, sous la rubrique «Flux de fonds liés aux opérations d'investissement». Pour ses sites de Zurich et Genève, la SSR dispose en outre de deux droits de superficie gratuits (voir M 3).

## Annexe avec explications

### M1 Recettes issues de la redevance média

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Recettes issues de la redevance média	1 265 877	1 286 194	20 317
<b>Total</b>	<b>1 265 877</b>	<b>1 286 194</b>	<b>20 317</b>

En 2024, les **recettes issues de la redevance média** ont progressé de 20,3 millions de francs (2023: +34,9 millions) en raison de la compensation du renchérissement sur cette redevance, qui se base sur le renchérissement de l'exercice précédent.

### M2 Recettes commerciales

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Publicité	140 319	141 945	1 626
Sponsoring	31 567	29 131	-2 436
Programme	37 792	36 795	-997
<b>Total</b>	<b>209 678</b>	<b>207 871</b>	<b>-1 807</b>

Durant l'exercice sous revue, les **recettes commerciales** reculent de 1,8 million de francs (2023: -31,1 millions). Grâce aux grands événements sportifs qui ont lieu tous les deux ans (Jeux olympiques d'été 2024 à Paris, Championnat d'Europe de football en Allemagne), des recettes publicitaires supplémentaires ont pu être engrangées qui compensent le recul structurel de l'année 2024. Par rapport à 2023, les **recettes publicitaires** progressent donc de 1,6 million de francs (2023: -23,5 millions). Les **recettes de sponsoring** se contractent quant à elles de 2,4 millions de francs supplémentaires (2023: -5,1 millions) en raison du recul des opérations en contrepartie (échange) et dans le domaine du sponsoring de production. Les **recettes de programme** diminuent de 1,0 million de francs (2023: -2,5 millions) – une diminution essentiellement imputable à des recettes call media moindres (-1,8 million), quand bien même les recettes de licence progressent (+0,9 million). Les droits de rediffusion et les recettes de licence (21,3 millions) ainsi que les opérations de compensation (10,1 millions) constituent la majeure partie des recettes de programme.

### M3 Autres recettes

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Contributions	21 085	21 287	202
Prestations de services	27 275	26 014	-1 261
Autres produits d'exploitation	18 211	19 309	1 098
<b>Total</b>	<b>66 571</b>	<b>66 610</b>	<b>39</b>

Les **subventions** publiques progressent de 0,2 million de francs (2023: -1,0 million). Pour ses sites de Genève (12 675 m<sup>2</sup>; échéance du contrat de superficie en 2044) et Zurich (31 338 m<sup>2</sup>; échéance du contrat de superficie en 2041), la SSR dispose de droits de superficie gratuits. La valeur de ces droits est estimée à 3,5 millions de francs l'an. Le **produit des prestations de services** recule de 1,3 million de francs, principalement en raison de la diminution des mandats de production de tiers (2023: -4,4 millions). Les **autres produits d'exploitation** augmentent de 1,1 million de francs (2023: -2,9 millions), sous l'effet particulier de recettes supplémentaires dans le domaine de la location (+0,4 million) et des ventes de cartes Sat Access (+0,4 million).

### M4 Charges de personnel

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Salaires	620 435	629 375	8 940
Indemnités	21 278	20 899	-379
Prestations sociales	131 727	135 311	3 584
Autres charges de personnel	-11 847	31 995	43 842
<b>Total</b>	<b>761 593</b>	<b>817 580</b>	<b>55 987</b>

Par rapport à l'exercice précédent, les **salaires** ont augmenté de 8,9 millions de francs (2023: +32,0 millions). Ces coûts supplémentaires découlent de mesures salariales et d'une légère augmentation des effectifs. La réduction des avoirs en temps a cependant un effet réducteur sur les coûts. Les **autres charges de personnel** augmentent de 43,8 millions de francs (2023: -58,5 millions). La correction de valeur de 35,0 millions de francs sur les réserves de cotisations de l'employeur, dissoute l'année précédente, entraîne une augmentation par rapport à cette même année. Les coûts de restructuration sont supérieurs de 9,3 millions de francs à ceux de l'année précédente.

### M5 Charges programme et production

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Indemnisations artistes et auteur.es	19 087	17 685	-1 402
Droits d'auteur.e	95 704	112 429	16 725
Productions de tiers et commandes	223 725	223 503	-222
Charges de liaisons et de lignes	57 986	11 563	-46 423
Charges diverses programme et production	4 025	4 215	190
Variation des stocks de programmes	-3 738	3 316	7 054
<b>Total</b>	<b>396 789</b>	<b>372 711</b>	<b>-24 078</b>

Ce sont surtout les grands événements sportifs de l'exercice sous revue qui entraînent une augmentation des coûts des **droits d'auteur.e** de 16,7 millions de francs (2023: -15,2 millions). Les **productions de tiers et commandes** diminuent de 0,2 million de francs (2023: +5,7 millions). Ces coûts incluent les dépenses nettes de la SSR pour l'Eurovision Song Contest 2025 (contrat déficitaire). Le recul de 46,4 millions de francs des **charges de liaison et de lignes** (2023: +5,4 millions) est principalement dû à la dissolution de la provision constituée l'année précédente pour la poursuite de la diffusion FM.

## M6 Charges administratives et publicitaires générales

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Charges administratives	27 471	25 928	-1 543
Publicité	30 149	27 874	-2 275
Communication, logistique et frais	43 956	43 504	-452
<b>Total</b>	<b>101 576</b>	<b>97 306</b>	<b>-4 270</b>

Les **charges administratives** ont quant à elles reculé de 1,5 million de francs (2023: +1,1 million). La majeure partie des coûts découle de loyers et de leasings (17,1 millions), quand le reste se répartit entre les primes d'assurance, le matériel de bureau et les logiciels. Le recul des coûts s'explique essentiellement par l'arrêt de la location d'un bâtiment à Zurich. Les **charges publicitaires** reculent de 2,3 millions de francs (2023: -0,8 million). Près de la moitié de ces dépenses sont des opérations en contrepartie.

## M7 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Amortissements prévus immobilisations corporelles	60 808	64 573	3 765
Dépréciations immobilisations corporelles	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>60 808</b>	<b>64 573</b>	<b>3 765</b>
Dépréciations immobilisations financières	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Amortissements prévus valeurs incorporelles	2 021	1 607	-414
<b>Valeurs incorporelles</b>	<b>2 021</b>	<b>1 607</b>	<b>-414</b>
<b>Total</b>	<b>62 829</b>	<b>66 180</b>	<b>3 351</b>

La répartition et la modification des amortissements figurent dans les tableaux des immobilisations sous les rubriques M 15 et M 17.

## M8 Autres charges d'exploitation

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Entretien et remplacement	54 505	58 985	4 480
Autres charges	126 770	131 141	4 371
<b>Total</b>	<b>181 275</b>	<b>190 126</b>	<b>8 851</b>

L'augmentation de 4,5 millions de francs (2023: +1,0 million) des **charges d'entretien et remplacement** s'explique avant tout par l'augmentation du prix de l'électricité pour 6,7 millions de francs. En revanche, les frais d'entretien/de maintenance et de nettoyage ont été inférieurs de 1,9 million de francs par rapport à l'exercice précédent. Les **autres charges** progressent de 4,4 millions de francs (2023: +15,0 millions); elles sont principalement dues à l'augmentation des charges facturées par SWISS TXT SA pour le développement des IT Services, IT Security et Distribution Services.

**M9 Résultat financier**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Produits financiers	5 488	4 770	-718
Charges financières	-6 591	-6 609	-18
<b>Total</b>	<b>-1 103</b>	<b>-1 839</b>	<b>-736</b>

Par rapport à 2023, le **résultat financier** recule de 0,7 million de francs. Facteurs déterminants: produits des participations/intérêts en diminution de 1,2 million, intérêts sur capitaux étrangers plus élevés de 0,6 million et résultats de change plus élevés de 1,1 million. Les **produits financiers** comprennent les produits des participations, les intérêts sur les placements à terme et les prêts (2,3 millions) et les gains de change sur les monnaies étrangères (2,4 millions). Les **charges financières** se composent des intérêts sur les capitaux étrangers (5,5 millions) et des pertes de change sur les monnaies étrangères (1,1 million).

**M10 Liquidités**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	12 277	8 458	-3 819
Fonds assimilés à des liquidités	111 013	109 006	-2 007
<b>Total</b>	<b>123 290</b>	<b>117 464</b>	<b>-5 826</b>

Le détail de ces évolutions est présenté dans le tableau des flux de trésorerie. Les avoirs à vue n'étant pas rémunérés par les organismes financiers, une grande partie des **liquidités** (109,0 millions) est placée dans des dépôts à court terme.

**M11 Créances résultant de livraisons et de prestations**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	46 395	33 187	-13 208
Sociétés du groupe	287	769	482
Parties liées	41	7	-34
Corrections de valeur	-147	-224	-77
<b>Total</b>	<b>46 576</b>	<b>33 739</b>	<b>-12 837</b>

Durant l'exercice sous revue, les **créances résultant de livraisons et de prestations** ont reculé de 12,8 millions de francs (2023: -14,9 millions). 12,1 millions concernent des créances découlant de recettes publicitaires.

**M12 Autres créances à court terme**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	19 373	20 584	1 211
Sociétés du groupe	-	2 000	2 000
<b>Total</b>	<b>19 373</b>	<b>22 584</b>	<b>3 211</b>

Les **autres créances à court terme** progressent de 3,2 millions de francs (2023: -5,3 millions) et sont composées essentiellement d'une retenue d'impôt de 17,8 millions de francs découlant de la vente d'un terrain en 2018 dans la catégorie des **tiers**.

Les 2,0 millions figurant sous les **sociétés du groupe** concernent la filiale SWISS TXT SA.

**M13 Stock de programmes et marchandises**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
<b>Paiements anticipés de programmes</b>	<b>21 779</b>	<b>18 094</b>	<b>-3 685</b>
Productions maison	68 476	60 345	-8 131
Productions de tiers	41 263	46 077	4 814
Corrections de valeur	-414	-474	-60
<b>Stocks de programmes</b>	<b>109 325</b>	<b>105 948</b>	<b>-3 377</b>
<b>Stocks de marchandises</b>	<b>913</b>	<b>729</b>	<b>-184</b>
<b>Total</b>	<b>132 017</b>	<b>124 771</b>	<b>-7 246</b>

Les **versements anticipés** affichent une baisse de 3,7 millions de francs (2023: +4,4 millions) en particulier dans le domaine des droits sportifs. Seules les dépenses se rapportant à des productions vidéo et films non encore diffusés sont portées à l'actif des **stocks de programmes**. La baisse s'élève à 3,4 millions de francs (2023: +3,8 millions) et concerne tant les productions maison que les productions de tiers. Pour des raisons d'importance relative, les productions radio ne sont pas activées.

**M14 Comptes de régularisation actifs**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	17 159	21 623	4 464
Sociétés du groupe	4	-	-4
<b>Total</b>	<b>17 163</b>	<b>21 623</b>	<b>4 460</b>

**M15 Immobilisations corporelles**

CHF 1000					
	Terrains et bâtiments	Moyens de production et informatique	Immobilisations en construction et paiements anticipés	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>Valeurs comptables nettes 1.1.2023</b>	<b>436 218</b>	<b>108 951</b>	<b>135 949</b>	<b>6 215</b>	<b>687 333</b>
<b>Valeurs d'acquisition / de production</b>					
Solde au 1.1.2023	1 025 143	384 184	135 949	27 214	1 572 490
Entrées	15 453	20 356	46 857	2 639	85 305
Sorties	-	-24 890	-352	-737	-25 979
Reclassifications	39 660	16 252	-57 498	763	-823
<b>Solde au 31.12.2023</b>	<b>1 080 256</b>	<b>395 902</b>	<b>124 956</b>	<b>29 879</b>	<b>1 630 993</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>					
Solde au 1.1.2023	-588 925	-275 233	-	-20 999	-885 157
Amortissements prévus	-25 122	-33 473	-	-2 213	-60 808
Dépréciations	-	-	-	-	-
Sorties	-	24 395	-	709	25 104
<b>Solde au 31.12.2023</b>	<b>-614 047</b>	<b>-284 310</b>	<b>-</b>	<b>-22 505</b>	<b>-920 862</b>
<b>Valeurs comptables nettes 31.12.2023</b>	<b>466 209</b>	<b>111 593</b>	<b>124 956</b>	<b>7 374</b>	<b>710 132</b>
<b>Valeurs d'acquisition / de production</b>					
Solde au 1.1.2024	1 080 256	395 902	124 956	29 879	1 630 993
Entrées	8 086	16 442	63 136	1 225	88 889
Sorties	-716	-20 348	-331	-901	-22 296
Reclassifications	2 977	24 212	-30 166	149	-2 828
<b>Solde au 31.12.2024</b>	<b>1 090 603</b>	<b>416 208</b>	<b>157 595</b>	<b>30 352</b>	<b>1 694 758</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>					
Solde au 1.1.2024	-614 047	-284 310	-	-22 505	-920 862
Amortissements prévus	-26 520	-36 158	-	-1 895	-64 573
Dépréciations	-	-	-	-	-
Sorties	711	20 009	-	849	21 569
<b>Solde au 31.12.2024</b>	<b>-639 855</b>	<b>-300 457</b>	<b>-</b>	<b>-23 551</b>	<b>-963 863</b>
<b>Valeurs comptables nettes 31.12.2024</b>	<b>450 748</b>	<b>115 751</b>	<b>157 595</b>	<b>6 801</b>	<b>730 895</b>

Comme durant l'exercice précédent, la part de **terrains non bâtis** s'élève à 1,7 million de francs. Le solde de reclassification a été transféré aux immobilisations incorporelles (voir M17). Le recul des **immobilisations en construction** concerne des radiations de composants ne pouvant pas être activés.

**M 16 Immobilisations financières**

CHF 1000	Créances à long terme	Participations	Prêts	Réserve de cotisations de l'employeur	Total
<b>Valeurs comptables nettes au 1.1.2023</b>	-	<b>6 218</b>	<b>26 000</b>	-	<b>32 218</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>					
Solde au 1.1.2023	-	6 531	26 000	35 000	67 531
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-5 000	-	-5 000
<b>Solde au 31.12.2023</b>	-	<b>6 531</b>	<b>21 000</b>	<b>35 000</b>	<b>62 531</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>					
Solde au 1.1.2023	-	-313	-	-35 000	-35 313
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	35 000	35 000
<b>Solde au 31.12.2023</b>	-	<b>-313</b>	-	-	<b>-313</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2023</b>	-	<b>6 218</b>	<b>21 000</b>	<b>35 000</b>	<b>62 218</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>					
Solde au 1.1.2024	-	6 531	21 000	35 000	62 531
Entrées	-	-	3 000	-	3 000
Sorties	-	-	-	-35 000	-35 000
<b>Solde au 31.12.2024</b>	-	<b>6 531</b>	<b>24 000</b>	-	<b>30 531</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>					
Solde au 1.1.2024	-	-313	-	-	-313
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	-	-
<b>Solde au 31.12.2024</b>	-	<b>-313</b>	-	-	<b>-313</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2024</b>	-	<b>6 218</b>	<b>24 000</b>	-	<b>30 218</b>

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Prêts aux sociétés du groupe	21 000	24 000	3 000
<b>Prêts</b>	<b>21 000</b>	<b>24 000</b>	<b>3 000</b>
Sociétés du groupe (participation supérieure à 50 %)	5 410	5 410	-
Sociétés à participations (participation entre 20 % et 49 %)	423	423	-
Autres participations (participation inférieure à 20 %)	385	385	-
<b>Participations</b>	<b>6 218</b>	<b>6 218</b>	-
<b>Réserve de cotisations employeur</b>	<b>35 000</b>	-	<b>-35 000</b>
<b>Total</b>	<b>62 218</b>	<b>30 218</b>	<b>-32 000</b>

Les **immobilisations financières** reculent du fait de l'utilisation de la **réserve de cotisations de l'employeur** de 35,0 millions de francs. A l'inverse, le **prêt** à SWISS TXT SA augmente de 3,0 millions de francs.

**M17 Immobilisations incorporelles**

CHF 1000	Logiciels et licences	Total
<b>Valeurs comptables nettes au 1.1.2023</b>	<b>3 064</b>	<b>3 064</b>
<b>Valeurs d'acquisition / de production</b>		
Solde au 1.1.2023	38 792	38 792
Entrées	483	483
Sorties	-3 583	-3 583
Reclassifications	823	823
<b>Solde au 31.12.2023</b>	<b>36 515</b>	<b>36 515</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>		
Solde au 1.1.2023	-35 728	-35 728
Amortissements prévus	-2 021	-2 021
Dépréciations	-	-
Sorties	3 583	3 583
<b>Solde au 31.12.2023</b>	<b>-34 166</b>	<b>-34 166</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2023</b>	<b>2 349</b>	<b>2 349</b>
<b>Valeurs d'acquisition / de production</b>		
Solde au 1.1.2024	36 515	36 515
Entrées	1 570	1 570
Sorties	-543	-543
Reclassifications	2 828	2 828
<b>Solde au 31.12.2024</b>	<b>40 370</b>	<b>40 370</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>		
Solde au 1.1.2024	-34 166	-34 166
Amortissements prévus	-1 607	-1 607
Dépréciations	-	-
Sorties	543	543
<b>Solde au 31.12.2024</b>	<b>-35 230</b>	<b>-35 230</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2024</b>	<b>5 140</b>	<b>5 140</b>

La reclassification provient des **immobilisations corporelles** (voir M15). Les sorties concernent des mises hors service d'installations immatérielles intégralement amorties.

**M18 Engagements résultant de livraisons et de prestations**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	66 092	53 068	-13 024
Sociétés du groupe	1 130	1 955	825
Parties liées	2 001	2 129	128
<b>Total</b>	<b>69 223</b>	<b>57 152</b>	<b>-12 071</b>

Les **engagements résultant de livraisons et de prestations** reculent de 12,1 millions de francs (2023: -12,4 millions). Près d'un tiers de ce recul est imputable à la diminution des factures d'investissement de la RSI. Une moindre partie concerne l'abandon de la diffusion FM et des factures de droits sportifs.

**M19 Autres dettes à court terme**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	21 875	21 617	-258
Sociétés du groupe	803	-	-803
Parties liées	10 560	11 064	504
<b>Total</b>	<b>33 238</b>	<b>32 681</b>	<b>-557</b>

Les **autres dettes à court terme** reculent de 0,6 million de francs (2023: -10,8 millions). Les dettes ouvertes figurant sous les **parties liées** concernent exclusivement la Caisse de pension SRG SSR.

**M20 Provisions à court terme**

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts	Total
<b>Valeur comptable au 1.1.2023</b>	<b>3 684</b>	<b>5 475</b>	<b>22 572</b>	<b>18 151</b>	<b>49 882</b>
Constitution	2 311	2 490	765	-	5 566
Utilisation	-3 442	-2 962	-20 470	-	-26 874
Dissolution	-30	-494	-178	-	-702
Reclassification court/long terme	2 000	956	20 369	-	23 325
<b>Valeur comptable au 31.12.2023</b>	<b>4 523</b>	<b>5 465</b>	<b>23 058</b>	<b>18 151</b>	<b>51 197</b>
Constitution	3 204	12 922	18 547	-	34 673
Utilisation	-3 327	-3 653	-20 685	-	-27 665
Dissolution	-1 186	-1 186	-1 648	-	-4 020
Reclassification court/long terme	2 000	8 979	9 798	-	20 777
<b>Valeur comptable au 31.12.2024</b>	<b>5 214</b>	<b>22 527</b>	<b>29 070</b>	<b>18 151</b>	<b>74 962</b>

Les **provisions** figurant à la rubrique **personnel et prévoyance** s'élevaient à 5,2 millions de francs (2023: 4,5 millions). Elles se composent de 2,0 millions de francs (2023: 2,0 millions) pour les primes de fidélité, de 2,4 millions de francs (2023: 1,8 million) pour les absences prolongées pour cause de maladie et de 0,8 million de francs (2023: 0,7 million) pour les paiements de compensation envers les collaborateurs. Les **provisions pour restructuration** s'établissent à 22,5 millions de francs (2023: 5,5 millions) et sont destinées à des plans sociaux. Les **autres provisions** se montent à 29,1 millions de francs (2023: 23,1 millions). Sur cette somme, 7,7 millions de francs (2023: 18,8 millions) sont provisionnés pour des projets de distribution et 20,2 millions de francs (2023: 2,0 millions) pour des contrats déficitaires. Les 1,2 million de francs restants (2023: 2,3 millions) se répartissent entre diverses positions de moindre importance. La **provision pour impôts** s'élève à 18,2 millions de francs (2023: 18,2 millions); elle concerne les gains immobiliers de la vente de deux immeubles au cours des exercices précédents.

**M 21 Comptes de régularisation passifs**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	52 689	43 414	-9 275
Sociétés du groupe	421	322	-99
Parties liées	-	10	10
<b>Total</b>	<b>53 110</b>	<b>43 746</b>	<b>-9 364</b>

**M 22 Dettes financières**

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Dettes financières à court terme	-	100 000	100 000
Dettes financières à long terme	300 000	200 000	-100 000
<b>Total</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	<b>-</b>

Les **prêts contre reconnaissance de dette** courent respectivement jusqu'au

31 octobre 2025 (100 millions de francs; taux d'intérêt à 0,7 %),

2 octobre 2028 (50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,28 %, et 50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,31 %) et

2 octobre 2030 (50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,44 %, et 50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,46 %).

**M 23 Provisions à long terme**

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts	Total
<b>Valeur comptable au 1.1.2023</b>	<b>31 749</b>	<b>17 993</b>	<b>45 247</b>	<b>-</b>	<b>94 988</b>
Constitution	5 573	3 520	23 435	-	32 528
Utilisation	-2 261	-1 868	-109	-	-4 238
Dissolution	-	-	-163	-	-163
Reclassification court/long terme	-2 000	-956	-20 369	-	-23 325
<b>Valeur comptable au 31.12.2023</b>	<b>33 061</b>	<b>18 689</b>	<b>48 041</b>	<b>-</b>	<b>99 790</b>
Constitution	4 677	3 747	175	-	8 599
Utilisation	-2 676	-2 062	-2 316	-	-7 054
Dissolution	-	-25	-24 134	-	-24 159
Reclassification court/long terme	-2 000	-8 979	-9 798	-	-20 777
<b>Valeur comptable au 31.12.2024</b>	<b>33 062</b>	<b>11 370</b>	<b>11 968</b>	<b>-</b>	<b>56 400</b>

Les **provisions à long terme** figurant à la rubrique **personnel et prévoyance** couvrent les avoirs en temps à long terme et les primes de fidélité des collaborateurs à hauteur de 33,1 millions de francs (2023: 33,1 millions). Les taux actuariels utilisés pour l'escompte des primes de fidélité correspondent aux taux d'intérêt des obligations de caisse de la Confédération et n'évoluent pas durant l'exercice sous revue. En effet, le calcul n'est effectué que tous les trois ans. Les **provisions pour restructuration** comprennent les coûts des mesures liées aux plans sociaux pour un montant de 11,4 millions de francs (2023: 18,7 millions). Les **autres provisions** sont principalement constituées de provisions pour les litiges juridiques à hauteur de plus de 0,3 million de francs (2023: 0,2 million), de provisions pour les frais de remise en état de bâtiments loués à hauteur de 1,9 million de francs (2023: 2,3 millions) et de provisions pour les contrats déficitaires de plus de 3,3 millions de francs (2023: 5,2 millions). Les 6,5 millions de francs (2023: 6,3 millions) restants sont répartis à hauteur de 4,9 millions pour la démolition partielle d'un immeuble à Co-mano et de 1,2 million pour le désamiantage du bâtiment de la Galette, à Genève. 0,4 million de francs concernant diverses provisions de moindre importance. La majeure partie de la reprise sous **autres provisions** est due à l'arrêt de la diffusion FM.

## Autres indications

### M 24 Engagements conditionnels et engagements/créances non-inscrits au bilan

Il existe dans le cadre du Pacte de l'audiovisuel des obligations d'acceptation d'un total de 102,0 millions de francs (2023: 136,0 millions) pour les années 2024 à 2027. La Business Unit Sport a quant à elle conclu des contrats à long terme (droits de licence et engagements de production) pour des manifestations sportives à venir pour un montant de 188,6 millions de francs (2023: 163,6 millions). Les autres engagements non-inscrits au bilan pour des contrats de programme s'élèvent à 11,4 millions de francs (2023: 13,2 millions).

Des contrats de bail à long terme et des contrats de superficie ont été signés pour un montant de 121,6 millions de francs (2023: 134,7 millions), dont 11,3 millions arriveront à échéance au cours des douze prochains mois, 42,5 millions dans deux à cinq ans et 67,8 millions dans plus de cinq ans. Les autres contrats à long terme relevant des activités ordinaires se montent à 107,2 millions de francs (2023: 126,8 millions).

Les garanties bancaires s'élèvent à plus de 0,7 million de francs (2023: 4,3 millions) et les autres engagements conditionnels à 1,4 million de francs (2023: 2,0 millions). Les litiges juridiques non-inscrits au bilan se montent à 15,0 millions de francs (2023: 15,0 millions).

Il existe des créances éventuelles pour un total de 1,6 million de francs.

### M 25 Instruments financiers dérivés

CHF 1000	Valeurs contractuelles	Valeurs d'acquisition positives	Valeurs d'acquisition négatives
<b>Opérations de change à option ouvertes 2023</b>			
Achat Euro	56 827	2	1 137
Achat US-Dollar	10 357	-	276
<b>Total achat</b>	<b>67 184</b>	<b>2</b>	<b>1 413</b>
<b>Total des opérations de change à option au 31.12.2023</b>	<b>67 184</b>	<b>2</b>	<b>1 413</b>
<b>Opérations de change à option ouvertes 2024</b>			
Achat Euro	56 382	458	356
Achat US-Dollar	10 352	500	-
<b>Total achat</b>	<b>66 734</b>	<b>958</b>	<b>356</b>
<b>Total des opérations de change à option au 31.12.2024</b>	<b>66 734</b>	<b>958</b>	<b>356</b>

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

### M 26 Institution de prévoyance

Le principe de présentation appliqué est conforme à la Swiss GAAP RPC 16. Les répercussions économiques réelles des plans de prévoyance sur la SSR sont évaluées et portées au bilan à la date de clôture de ce dernier. Les plans de prévoyance de la SSR sont axés sur les cotisations et sur les prestations. Les éléments de fortune de ces plans sont regroupés, indépendamment du patrimoine de la SSR et de ses filiales, auprès de l'institution de prévoyance juridiquement autonome Caisse de pension SSR (CPS). Les plans de prévoyance sont financés au moyen des cotisations des employé.es et de l'employeur. L'assurance des collaborateur.trices de la SSR couvre les risques d'invalidité et de décès ainsi que la prévoyance vieillesse. Au 31 décembre 2024, le cercle des personnes assurées comprenait **6461** actif.ves (2023: **6523**) et **3054** bénéficiaires de prestations (2023: **2996**).

L'évolution de la réserve de cotisations de l'employeur et des données économiques (avantage, engagement) en référence à l'institution de prévoyance se présente comme suit:

### Réserve de cotisations de l'employeur

CHF 1000	Valeur nominale 2024	Renoncia- tion à l'utilisa- tion 2024	Utilisation 2024	Bilan 31.12.24	Bilan 31.12.23	Résultat réserves dans charges de personnel	
						2024	2023
Institutions de prévoyance	-	-	-35 000	-	35 000	35 000	-35 000
<b>Total</b>	-	-	<b>-35 000</b>	-	<b>35 000</b>	<b>35 000</b>	<b>-35 000</b>

### Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

CHF 1000	Excédent/ déficit 31.12.24	Part économique de l'entité		Var. exer. préc. et avec effet sur le résultat de l'exercice	Cotisa- tions ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
		31.12.24	31.12.23			2024	2023
Plan de prévoyance sans excédent/déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Plan de prévoyance avec excédent de couverture	249 500	-	-	-	77 173	77 173	75 087
Plan de prévoyance avec déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total avantage/engagement économique et charges de prévoyance</b>	<b>249 500</b>	-	-	-	<b>77 173</b>	<b>77 173</b>	<b>75 087</b>

#### Situation financière de la CPS

Les répercussions économiques sur l'employeur sont déterminées sur la base de la situation financière de l'institution de prévoyance à la clôture provisoire de l'exercice, au 31 décembre 2024. Au 31 décembre 2024, le taux de couverture de la CPS atteignait 107,0 % (2023: 102,8 %). Le taux de couverture affiché est calculé sur la base du taux d'intérêt de 1,5 % en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

#### M 27 Engagements envers des institutions de prévoyance

Il existe des engagements à court terme envers la Caisse de pension pour un montant de 11,1 millions de francs au 31 décembre 2024. Le règlement de la dette a lieu le 10 janvier 2025.

#### M 28 Honoraires de l'organe de révision

Pour les prestations en lien avec la révision ordinaire, des honoraires d'un montant de 0,3 million de francs (2023: 0,3 million) ont été convenus avec l'organe de révision.

## M 29 Evaluation des risques

La gestion des risques fait partie intégrante de toutes les décisions essentielles de la SSR en matière d'activité commerciale et de direction. Les responsabilités et l'organisation de la gestion des risques ont été définies par le Conseil d'administration SSR dans une politique ad hoc. Outre l'évaluation des risques pour certains dossiers, le Conseil d'administration évalue deux fois l'an la situation générale des risques de l'entreprise.

Les risques politiques et financiers demeurent très présents durant l'exercice 2024. On notera en particulier les conséquences de la proposition du Conseil fédéral de réduire significativement, à partir de 2027, la redevance radio-TV à charge de la SSR, ainsi que la suppression partielle de la compensation du renchérissement sur la quote-part de redevance SSR à compter de 2025. Ces mesures auront un impact notable sur les finances, l'offre, les collaborateur.trices et l'entreprise dans son ensemble. Autres risques politiques: l'acceptation de l'initiative «200 francs, ça suffit!» ou un contre-projet parlementaire y relatif induisant un important potentiel de dommages pour la SSR, un financement des interventions Bauer/Chassot à charge de la SSR de même que la suppression de la subvention fédérale pour le mandat destiné à l'étranger.

Enfin, le risque d'une cyberattaque réussie contre l'entreprise est lui aussi très élevé. Comme d'autres institutions de Suisse, la SSR est exposée dans ce domaine; elle est confrontée chaque jour à des attaques, dont les motivations peuvent être financières, idéologiques ou politiques. Toute attaque qui aboutit peut mettre en péril l'offre de la SSR et engendrer des coûts de rétablissement très élevés. Dans ce contexte, avec l'organisation de l'Eurovision Song Contest (ESC) en Suisse en 2025, la SSR sera particulièrement exposée.

Comme ces dernières années, le contexte du marché et la transformation numérique – en réponse à l'évolution des habitudes d'utilisation – restent exigeants. Après une forte accélération durant la pandémie de coronavirus, la croissance de l'utilisation en ligne a ralenti. L'un des risques les plus importants est la difficulté de trouver l'offre de la SSR parmi les nouvelles interfaces utilisateur et les intermédiaires, de même que l'insécurité réglementaire quant à l'efficacité des mécanismes en place pour protéger le service public média. Il convient également de mentionner l'intelligence artificielle générative qui, outre les nombreuses opportunités qu'elle offre, entraîne également de nouveaux défis pour le journalisme de qualité.

## M 30 Transactions avec des parties liées

En 2024, les produits réalisés avec des parties liées s'élevaient à 0,3 million de francs (2023: 0,3 million), et les charges à 8,9 millions de francs (2023: 9,7 millions): 8,9 millions (2023: 8,4 millions) pour des contributions d'exploitation et 0,0 million (2023: 1,3 million) pour des fondations d'archives cinématographiques.

Des frais de location et de gestion à hauteur de 1,2 million (2023: 1,2 million) n'ont pas été facturés à la Caisse de pension CPS.

Les soldes des créances et des engagements avec des parties liées sont comptabilisés séparément dans les présents comptes annuels.

## M 31 Événements survenus après la clôture du bilan

Après la clôture du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes de la maison mère par le Conseil d'administration le 9 avril 2025, il ne s'est produit aucun autre événement qu'il faille mentionner dans le présent rapport.

## Proposition

Conformément à la séance du Conseil d'administration du 9 avril 2025, compte tenu des commentaires qui précèdent sur les comptes annuels 2024 de la maison mère et du rapport ci-après de l'organe de révision, nous proposons à l'Assemblée des délégués de la SSR du 25 avril 2025 d'approuver les comptes annuels 2024 de la maison mère.

L'exercice 2024 se solde par un résultat d'entreprise positif de 14,9 millions de francs, que nous proposons de verser au compte des réserves provenant des bénéfices.

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le président  
Jean-Michel Cina



La directrice générale  
Susanne Wille



## Rapport de l'organe de révision

À l'Assemblée des délégués de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 203 – 222) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés, le rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux Comptes Annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation de la société ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 9 avril 2025

**BDO SA**

Beat Rüfenacht  
Réviseur responsable  
Expert-réviseur agréé

Fabian Mollet  
Expert-réviseur agréé

**Editeur**

SRG SSR, Berne  
srgssr.ch, info@srgssr.ch

**Direction du projet et rédaction**

Cornelia Egli, Anna Sterchi, Imelda Lütolf et Nicole Krättli (Rapport annuel)  
Daniel Anderegg, Bettina Rudorf (Comptes)  
srgssr.ch, info@srgssr.ch

**Traduction**

Service linguistique SSR, Berne  
pool.tandem@srgssr.ch

**Concept, design, réalisation**

HEUSSERBISCHOFF AG, Zürich  
heusserbischoff.ch

**Photos**

srgssr.ch/rg2024

**Format de publication/mise en page**

La version officielle du rapport de gestion est en ligne à l'adresse: [srgssr.ch/rg2024](https://srgssr.ch/rg2024)

**Date de publication**

29 avril 2025

Le rapport de gestion est disponible en français et en allemand.  
La version allemande fait foi.